

Bonjour!

aux Franco-Albertains

de

Falher

• *Conférence-causerie*

Les présidents des quatre organismes francophones provinciaux développent le thème: «Les francophones et la politique»

PIERRE BRAULT

EDMONTON - C'est devant un auditoire d'une centaine de personnes que les présidents des quatre organismes provinciaux s'occupant de la culture et de la défense des droits des francophones dans l'Ouest canadien ont inauguré la série 1988-1989 des conférences-causeries organisées par la Faculté Saint-Jean.

Madame Lucille Blanchette, présidente de la Société Franco-Manitobaine (S.F.M.), Me Rupert Baudais, président de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.), M. Yves Merzisen, président de la Fédération des Franco-Colombiens (F.F.C.) et Me Georges Arès, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) ont échangé leurs points de vue sur le thème «Les francophones et la politique».

On sait que depuis une centaine d'années les francophones luttent pour leurs droits, et avec la Charte des droits et libertés en vigueur depuis 1982, cette lutte s'est intensifiée et a donné lieu à de nombreux rebondissements spectaculaires au cours des dernières années. On peut penser à «l'Affaire Piquette», à «l'Accord du Lac Meech», au référendum sur les services en français au Manitoba, etc.

Cette conférence a donné l'occasion aux présidents et à l'auditoire présents de faire une réflexion, de faire le point sur la situation actuelle.

Durant la période de questions qui a suivi, on a discuté du rôle des jeunes dans le processus politique. Sur ce, Madame Lucille Blanchette de la S.F.M. a donné des exemples assez originaux de l'implication de la jeunesse franco-manitobaine dans le processus politique. Pour sa part, Me Rupert Baudais de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan a dit que les jeunes n'avaient pas la chance de jouer pleinement leur rôle à cause du manque de fonds pour ce faire. Et il ajoutait: «Mais il y a un avenir pour cette jeunesse et elle a un rôle important à jouer auprès des politiciens et de la population en général. Son rôle est vital pour notre cause».

M. Yves Merzisen de la F.F.C. maintenait qu'il fallait encourager la jeunesse à participer activement à la revendication et déclarait «Si nous perdons cette jeunesse dont nous avons tellement besoin, c'est la bataille du bilinguisme que nous perdrons».

Le président de l'A.C.F.A., Me Georges Arès a parlé de l'implication de F.J.A. dans le processus de pressions politiques en mentionnant la participation des jeunes aux différentes manifestations au Palais législatif à Edmonton et au «sit-in» des locaux de la Commission scolaire catholique d'Edmonton.

Après cette conférence, le groupe Élite a donné un mini spectacle au cours duquel il a interprété des compositions du groupe et de nouvelles chansons. Le tout s'est terminé par un vin d'honneur.



De g. à d.: M. Edmond Anger, professeur de sciences politiques à la Faculté Saint-Jean, agissait comme animateur-modérateur, Me Georges Arès de l'A.C.F.A., Me Rupert Baudais de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan, Madame Lucille Blanchette de la S.F.M. au Manitoba et M. Yves Merzisen de la F.F.C. de la Colombie-Britannique, lors de la première conférence-causerie de la série 1988-1989 organisée par la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.
(Photo: Pierre Brault)

SOMMAIRE

• *Saint-Paul*

Fondation d'un système scolaire homogène?

À lire en page 3...

• *Gravelbourg*

Colloque national sur l'éducation populaire en français

À lire en page 5...

Au national...

• *Libre-échange*

Les lois protectionnistes américaines continueront de s'appliquer, reconnaît Mulroney lors du débat des chefs

OTTAWA (APF) Le Premier ministre canadien Brian Mulroney a admis que les lois américaines protectionnistes continueront de s'appliquer après la signature du traité de libre-échange avec les États-Unis, mais il a affirmé qu'il reviendra dorénavant à un tribunal binational formé de Canadiens et d'Américains, le soin de trancher les litiges commerciaux entre les deux pays, et «non pas à un fonctionnaire ou à une action capricieuse de la part de l'administration aux États-Unis».

Le libre-échange a été au coeur de la première heure du long débat télévisé des chefs en français, et M. Mulroney s'est senti obligé de répéter à maintes reprises sur le ton solennel qui est le sien, que les programmes sociaux et les subventions régionales seraient maintenus peu importe l'opinion des Américains à ce sujet.

«Les programmes sociaux et régionaux sont complètement protégés dans ce texte» a affirmé le Premier ministre qui a dû se défendre contre les chefs Ed Broadbent et John Turner qui sont farouchement opposés à l'accord commercial. M. Mulroney a même accusé le chef néo-démocrate d'essayer de faire peur aux personnes âgées, en affirmant que les programmes sociaux et les pensions seront affectés et coupés par le traité de libre-échange.

«Vous m'inquiétez et même vous me décevez comme dirigeant d'une grande formation nationale» s'est offusqué le Premier ministre. M. Broadbent a bien tenté de faire dire au Premier ministre que les programmes sociaux et les subventions régionales n'étaient pas protégés noir sur blanc dans le texte de l'accord, allant même jusqu'à citer des gens d'affaires pour appuyer sa thèse, mais sans succès. Visiblement agacé par l'insistance du chef néo-démocrate, M. Mulroney a finalement levé le ton.



Brian Mulroney

«Il n'y a absolument rien qui va empêcher le gouvernement du Canada de maintenir tous ses programmes sociaux, tous ses programmes d'expansion économique régionale. Nous allons maintenir absolument et intégralement tous nos programmes sociaux. Il n'y a rien dans l'accord du libre-échange qui va à l'encontre de cette obligation et de ce devoir. Nous allons en faire davantage» a insisté le chef conservateur.

Le débat sur le libre-échange avec le chef libéral John Turner a été plus vif, et les téléspectateurs ont assisté à quelques passe d'armes entre les deux grands rivaux de 1984. M. Turner qui avait donné le ton dès son discours d'ouverture en affirmant vouloir discuter des enjeux réels de la campagne, a attaqué à son tour M. Mulroney sur la question des subventions et des programmes sociaux dans le cadre de l'accord du libre-échange.

En réponse à une question du journaliste Daniel Lessard de Radio-Canada, M. Mulroney a affirmé qu'il n'accepterait jamais d'annuler toute forme de subvention au développement régional à la demande des Américains, même si ces derniers n'aiment pas cette façon de faire du développement dans les régions. Il n'a cependant pas dit qu'il serait prêt pour autant à annuler le traité de libre-échange.

«La réponse (aux Américains) serait catégorique, immédiate et négative» a déclaré le Premier ministre. Pour aucune considération allons-nous limiter notre souveraineté de quelque façon que ce soit».

Le chef libéral a dit avoir peur que les Américains imposent leur définition de ce qu'est une subvention, lorsque viendra le temps de négocier cette question dans les prochaines années comme le prévoit le traité.

«Lisez le texte a lancé le chef libéral au Premier ministre. Nous sommes vulnérables pour nos programmes sociaux, pour nos programmes régionaux parce qu'il n'y a pas une clause d'exclusion pour nous protéger contre la définition américaine de subvention».

M. Mulroney a évidemment accusé John Turner de donner une fausse interprétation de l'accord du libre-échange, et s'en est lui aussi remis au texte final du traité pour défendre sa position.

Il a même cité les premiers ministres libéraux Frank McKenna du Nouveau-Brunswick et Robert Bourassa du Québec qui appuient tous les deux le traité du libre-échange. Il est vrai que la grande famille libérale est assez divisée sur cette question.

• *Il est personnellement contre l'avortement sur demande*

Mulroney promet une politique et un vote libre sur l'avortement

OTTAWA (APF) Le Premier ministre Brian Mulroney est personnellement contre l'avortement sur demande, mais reconnaît que des avortements peuvent être pratiqués dans certaines circonstances, comme dans les cas de viol et d'inceste.

Les trois chefs de parti n'ont pu éviter de se prononcer sur ce dossier épineux et fort controversé lors du débat télévisé des chefs en français. À défaut de faire connaître la politique de son parti, M. Mulroney a déclaré qu'il avait l'intention de rencontrer les chefs des deux autres formations politiques pour essayer ensemble de développer un projet de loi «qui refléterait les meilleurs intérêts de la société, les intérêts des femmes, en protégeant également les droits du foetus».

Le PM a reconnu que la tâche serait difficile. Il a dit refuser d'imposer ses valeurs personnelles sur cette question aux membres de son parti, et a promis un «grand débat» à la Chambre des communes, en collaboration avec les dirigeants des autres partis politiques.

«Je ne l'ai pas fait (imposer ses vues) dans le débat sur la peine de mort, et ne le ferai pas dans un débat national sur l'avortement... La Chambre des communes décidera selon sa propre conscience et ses propres valeurs».

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent, qui a l'avantage d'être le seul chef à avoir en main une politique claire sur la question, a accusé M. Mulroney de manquer de leadership dans ce dossier.

Il a rappelé que son parti acceptait la décision de la Cour suprême qui rend légal l'avortement, mais qu'il comprenait que pour des raisons philosophiques et religieuses, des femmes ne pouvaient pas accepter l'avortement.

«Je ne pense pas que c'est manquer de leadership que de permettre à sa formation politique sur des grandes questions de cette nature d'agir selon sa conscience» a répliqué M. Mulroney qui a promis un vote libre sur cette question. Il invitera même les femmes à faire part de leurs réactions sur le projet de loi avant de procéder à quelque changement que ce soit dans la loi.

M. Broadbent a aussi l'intention de laisser ses députés voter selon leur conscience. La différence, dit-il, c'est que sa formation politique a eu le courage d'adopter une politique qui reconnaît le droit aux femmes de choisir, en conformité avec la décision de la Cour suprême.

Le chef libéral a également l'intention de permettre un vote libre de ses députés sur la question de l'avortement.

«C'est une question terriblement personnel. C'est une question morale, c'est une question sociale» a dit M. Turner, qui a accusé M. Mulroney de ne pas avoir présenté un projet de loi clair sur l'avortement suite au jugement de la Cour suprême. «Nous avons maintenant au pays l'avortement sur demande à cause de sa négligence comme Premier ministre» a lancé M. Turner.

M. Turner n'a pas osé dévoiler la politique de son parti sur cette question, mais a déclaré qu'un projet de loi présenté par un gouvernement libéral, respecterait la décision de la Cour suprême du Canada et donc, les droits de la femme. Est-ce vrai que vous seriez prêt à reconnaître l'avortement jusqu'à la 20e ou 22e semaine de grossesse, a demandé le journaliste Guy Gendron au chef libéral? M. Turner s'est contenté de dire qu'il s'engageait à présenter assez rapidement un projet de loi une fois élu, et de consulter les femmes.

• *Association pulmonaire de l'Alberta*

50e campagne du timbre de Noël et objectif de 1,1 $ million

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Au sommet de la liste de souhaits de l'Association pulmonaire de l'Alberta, on retrouve l'espoir de ramasser la somme de 1,1 $ million lors de sa 50e campagne du timbre de Noël qui se tiendra du 1er novembre 1988 au 31 janvier 1989.

C'est ce que déclarait M. David Hennig, directeur provincial des relations publiques et gérant de la campagne de fonds pour cette association lors d'une conférence de presse qui lançait officiellement la campagne 1988.

Mark Messier, le capitaine des Oilers d'Edmonton et Gary Roberts des Flames de Calgary sont les coprésidents d'honneur de la campagne tandis que Brian McAdam, âgé de deux ans est la mascotte de la campagne. Mark Messier a invité tous les Albertains à se joindre à lui pour lutter contre les maladies pulmonaires. «J'espère que les Albertains achèteront beaucoup de timbres de Noël de l'Association pulmonaire albertaine, afin qu'elle atteigne le chiffre magique de 1,1 $ million. Elle en a grand besoin pour continuer la lutte».



Mark Messier et Brian McAdam

Le Dr Alex Herbert, professeur de médecine respiratoire à l'Université de l'Alberta a rappelé que les fonds recueillis servent à la lutte en Alberta et que pas moins de 250 000 $ par année vont au domaine de la recherche.

À la 3...

• *Dossier scolaire*

Fondation d'un système scolaire francophone homogène à Saint-Paul?

SAINT-PAUL - La rentrée des classes et des moissons effectuée, la population de Saint-Paul retourne à ses activités communautaires dans le domaine religieux, social et de l'éducation.

L'A.C.F.A. et la Fédération des Parents Francophones de l'Alberta et leurs régionales annoncent une grande conférence de Presse à Saint-Paul au Centre de Saint-Edouard, le samedi 19 novembre prochain à 10 h 30.

L'A.C.F.A. rendra publique l'étude qu'elle a commanditée le printemps dernier touchant «la possibilité, les implications, et les coûts d'opération d'un système scolaire francophone homogène à Saint-Paul et sa région».

La société L.T.R. Consulting Group Ltée vient de remettre le fruit de son travail à l'A.C.F.A. L'équipe de chercheurs comprenait le Dr Mel Frenske, ancien sous-ministre adjoint en éducation, le Dr Phillip Lamoureux, ancien directeur du bureau de l'enseignement des langues en Alberta et Lionel Rémillard, directeur général de l'enseignement en Alberta.

L'étude préparée en collaboration avec l'avocat et constitutionaliste, M. Michel Bastarache d'Ottawa, fournit les 3 renseignements suivants:

1. Déterminer si le nombre d'étudiants justifie l'implantation d'un programme et d'un système d'éducation française qui refléteraient mieux l'intention de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés ce que ne font pas les systèmes scolaires actuels qui dispensent un enseignement en langue française;



Me Michel Bastarache

2. Déterminer la disponibilité de locaux existants dans la région de Saint-Paul dans le but de recommander un des site(s) possible(s) pour dispenser, un enseignement en langue française dans les locaux financés sur les fonds publics.

3. De préparer des prévisions de recettes et dépenses relatives à l'établissement, l'opération et la prestation de services scolaires en langue française.

Les présidents Georges Arès d'Edmonton et Hélène Gignac de Calgary seront sur place pour apporter leur appui et leur concours aux francophones du Nord-Est albertain.

Un atelier d'information et de sensibilisation suivra durant l'après-midi. Une équipe des intervenants de Rivière-la-Paix dans le dossier de l'école Jean Côté seront sur place pour discuter avec les parents de Saint-Paul de leur projet, les problèmes à surmonter, et partager leur joie et leur fierté suite à l'ouverture de la 1ère école francophone rurale de l'Alberta.

Jean Côté offre depuis septembre un programme complet de la maternelle à la 9e année à 219 étudiants.

C'est donc un rendez-vous au Centre de Saint-Edouard pour les francophones du Nord-Est le 19 novembre prochain de 10 h 30 à 18 heures.

Programme:
10 h 30: Conférence de Presse
12 h 00: Goûter
13 h 00: Atelier
16 h 00: Vin et fromage

• *Au moins 22 plaintes concernant le recensement électoral*

Le Directeur général des élections du Canada blâme les trois partis politiques

OTTAWA (APF) - Les trois partis politiques fédéraux vont se faire frotter les oreilles par le Directeur général des élections du Canada dès leur retour à la Chambre des communes.

Jean-Marc Hamel a l'intention de blâmer les trois partis politiques dans son rapport sur la présente élection, qui doit être déposé dans les 10 jours suivant le retour en Chambre, pour leur manque de sensibilité à l'égard de la Loi sur les langues officielles, plus particulièrement en rapport avec le dernier recensement électoral.

Le directeur de l'administration et du personnel à Élections Canada et responsable de ce dossier, Carol Lesage, a indiqué que les partis politiques sont les premiers responsables du nombre élevé de plaintes reçues de la part d'électeurs frustrés de ne pas avoir pu s'exprimer dans leur langue lors de la visite des recenseurs.

Au moins 22 plaintes, dont une dizaine seulement dans la région de Moncton au Nouveau-Brunswick, ont été acheminées au bureau du Commissaire aux langues officielles relativement à l'unilinguisme anglais des recenseurs. Au moins cinq plaintes proviennent de francophones de la grande région de la capitale nationale. Les autres plaintes sont d'anglophones de la région de Montréal. Dans certain cas, ce sont les recenseurs eux-mêmes, pourtant bilingues, qui ne se sont pas identifiés comme tel à l'électeur.

Selon Carol Lesage, certains présidents d'élection sont moins sensibilisés à toute la question des langues officielles, alors que d'autres ont souvent dû composer avec une liste de recenseurs pour la plupart unilingues, fournies à la dernière minute par les partis politiques. En milieu urbain, deux recenseurs de deux formations politiques rivales doivent être choisis obligatoirement à partir des listes des partis politiques. En milieu rural, un seul recenseur suffit à la tâche.



M. Jean-Marc Hamel

Environ 270 des 295 directeurs de scrutin en sont à leur première élection générale, puisqu'ils ont été nommés par les conservateurs à la faveur du chambardement de la dernière carte électorale. Nommé à vie par un ordre en Conseil, le directeur de scrutin ne peut être dégommé que si la carte électorale subit des modifications. Comme les frontières de presque toutes les circonscriptions ont été modifiées, le gouvernement en a donc profité pour nommer des amis du régime à la place des libéraux en poste. Voilà pour le choix des directeurs de scrutin.

Tous ont suivi un cours de cinq jours aux bureaux d'Élections Canada, dont un aspect portait sur le respect de la Loi sur les langues officielles, assure M. Lesage. Dans le cas du Nouveau-Brunswick où toutes les circonscriptions sont désignées bilingues par Élections Canada, les électeurs étaient en droit d'être compris en français par au moins un recenseur. Un total de 96 circonscriptions, dont 49 hors Québec, sont désignées bilingues cette année en vertu de la loi et de la nouvelle carte électorale. pour être désignée bilingue, une circonscription doit compter au moins 3 pour 100 de sa population parlant l'une ou l'autre des deux langues officielles.

M. Lesage reconnait qu'il n'est pas normal pour un électeur francophone d'être obligé de contacter directement le bureau de son directeur de scrutin pour obtenir un service dans sa langue lors du recensement. À défaut de trouver des recenseurs bilingues, chaque directeur de scrutin d'une circonscription bilingue est en effet tenu d'offrir un service bilingue à son bureau, pour permettre à l'électeur frustré de pouvoir s'inscrire sur la liste électorale dans sa langue.

Lors des élections générales, Élections Canada paie une prime au bilinguisme dans chacune des circonscriptions bilingues au Canada, pour permettre aux directeurs de scrutin de faire face aux dépenses additionnelles occasionnées par le bilinguisme. Une fois par semaine, Élections Canada téléphone à chacune des 96 circonscriptions bilingues pour vérifier la qualité du service dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Si le service est jugé satisfaisant, le directeur du scrutin reçoit sa prime. Dans le cas contraire, il doit payer de sa poche ces frais supplémentaires.

À l'élection de 1984, des directeurs de scrutin n'ont pas reçu leur prime au bilinguisme parce que leur bureau n'avait pas offert un service satisfaisant aux yeux d'Élections Canada.

• *Service continu d'information*

La Société Radio-Canada s'engage à offrir aux francophones un service équivalent au service anglais

OTTAWA (APF) - Les francophones auront leur chaîne d'information et de nouvelles au même titre que les anglophones canadiens. Toutefois, ce service ne sera disponible que 18 mois après la mise en service de la chaîne anglaise d'information continue, au début de l'an prochain.

Le président de la Société Radio-Canada, Pierre Juneau, a annoncé la décision du Conseil d'administration de la Société de présenter une demande pour l'exploitation d'un service d'information en langue française, équivalent au service anglais. Ce faisant, M. Juneau a levé les doutes qui existaient quant à la volonté de la Société d'État d'offrir aux francophones un service semblable.

En 1986, le groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion recommandait à la Société Radio-Canada (SRC) d'obtenir du CRTC une licence en vue de l'exploitation d'une chaîne consacrée exclusivement aux nouvelles. En août 1986, le CRTC lançait son appel de demandes pour des services spécialisés de télévision canadiens. Des organismes présentèrent une

(suite à la page 18...)

Editorial

Guy Lacombe

La voie politique: une nécessité

La réélection de Georges Arès pour un troisième mandat, à la tête de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.), signifie au moins deux choses: tout d'abord que les membres de l'Association sont très satisfaits de son leadership, et deuxièmement qu'ils appuient la voie politique qu'il a empruntée depuis sa première élection en 1986.

Les préoccupations politiques ne sont pas quelque chose de nouveau à l'A.C.F.A.. Presque au lendemain de sa fondation, par exemple, l'Association est intervenue énergiquement à Ottawa parce qu'on avait décidé de changer le nom du village de Thérien pour celui de Gabriel Siding! Ce fut d'ailleurs la première victoire de l'Association. Et il y en a eu bien d'autres depuis dont la plus éclatante aura probablement été la fondation du poste CHFA en 1949. Car avant d'être une aventure à caractère économique, la fondation de notre poste de radio a été une houleuse bataille politique qui s'est déroulée à Ottawa et à la Législature albertaine.

Au moment où Georges Arès a accédé à la présidence de l'A.C.F.A., l'Association se trouvait impliquée, par la force des circonstances, dans de nombreux dossiers politiques. Son premier cheval de bataille aura été les Accords du Lac Meech défavorables aux francophones hors Québec; puis il y a eu l'Affaire Piquette, la nouvelle Loi albertaine sur l'éducation, le jugement de la Cour Suprême dans le cas Mercure; jugement qui reconnaissait le caractère bilingue de l'Alberta (sinon dans les faits du moins juridiquement); l'infâme Loi 60 de l'Alberta qui renversait le jugement de la Cour Suprême et rendait l'Alberta unilingue anglaise, et plus récemment les déclarations inqualifiables du Premier ministre Getty sur le bilinguisme en Alberta.

Tout cela a demandé, de la part du Président de l'A.C.F.A. et de son exécutif, une attention constante, une fermeté inébranlable et une énergie peu commune. Si on ne peut parler de victoire encore, en revanche, il n'y a pas eu de capitulation non plus.

À l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A., les membres ont demandé à Georges Arès de poursuivre le combat et ont par le fait même endossé sa vision de la francophonie albertaine, son style de leadership et l'orientation politique de leur Association.

Georges Arès et son équipe sont maintenant davantage rassurés sur l'attitude des troupes qu'ils ont derrière eux et savent qu'ils pourront compter sur leur appui. Mais il devient de plus en plus urgent que les appuis des régionales et des membres individuels se fassent plus fréquents et plus concrets.

À ce sujet, la rencontre des quatre présidents de l'Ouest à la Faculté Saint-Jean jeudi dernier, le 27 octobre, était lourde de messages sur l'implication politique des francophones. «Les francophones sont peu enclins à la politique», a dit par exemple la présidente de la Société franco-manitobaine, Madame Lucille Blanchette. «Et pourtant, a-t-elle ajouté, les gains se font inévitablement par la voie politique».

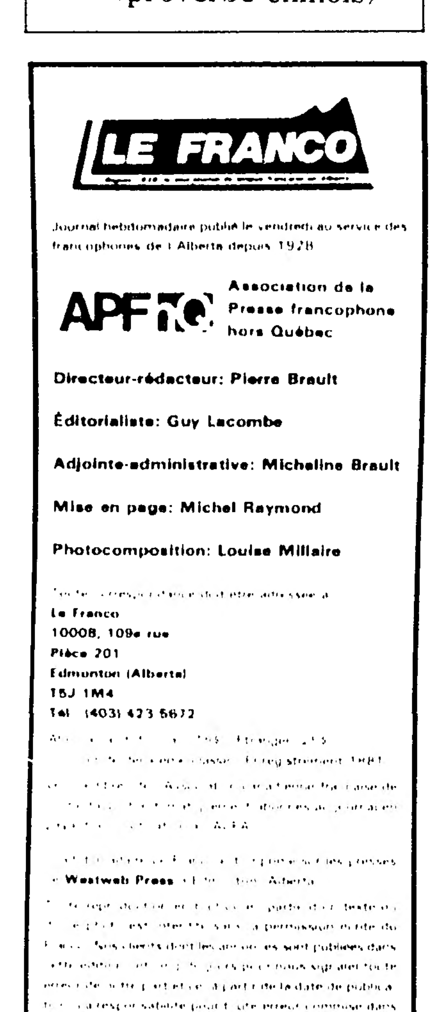
Pendant que l'A.C.F.A. provinciale mène un combat d'avant-garde, il est donc indispensable que chacune des régionales fasse écho aux positions et aux revendications de leur président général.

Chaque membre de l'Association devrait aussi sentir sa responsabilité personnelle dans le dossier politique. Il faut d'abord se tenir informé puis agir: cela se fait par des lettres aux Premiers Ministres (du Canada et de l'Alberta), aux ministres, aux députés, aux conseillers municipaux ou scolaires, etc. Cela se fait également par des lettres dans les journaux, par des appels téléphoniques, par sa participation aux réunions et démonstrations publiques, par son implication active dans les partis politiques.

Il est urgent que les Franco-Albertains sortent de leur passivité, de leur silence, de leur timidité, de leur comportement de minoritaires! À ce niveau-là, nous avons beaucoup à apprendre de la minorité anglophone du Québec, a-t-on souligné à cette même rencontre à la Faculté. Mais point n'est besoin de regarder si loin. Georges Arès a donné à tous un fier exemple d'un Franco-Albertain qui sait se tenir debout. Que ce soit une inspiration pour chacun de nous!

La pensée de la semaine

Avant de faire la révolution, réforme ton coeur.
(proverbe chinois)


LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

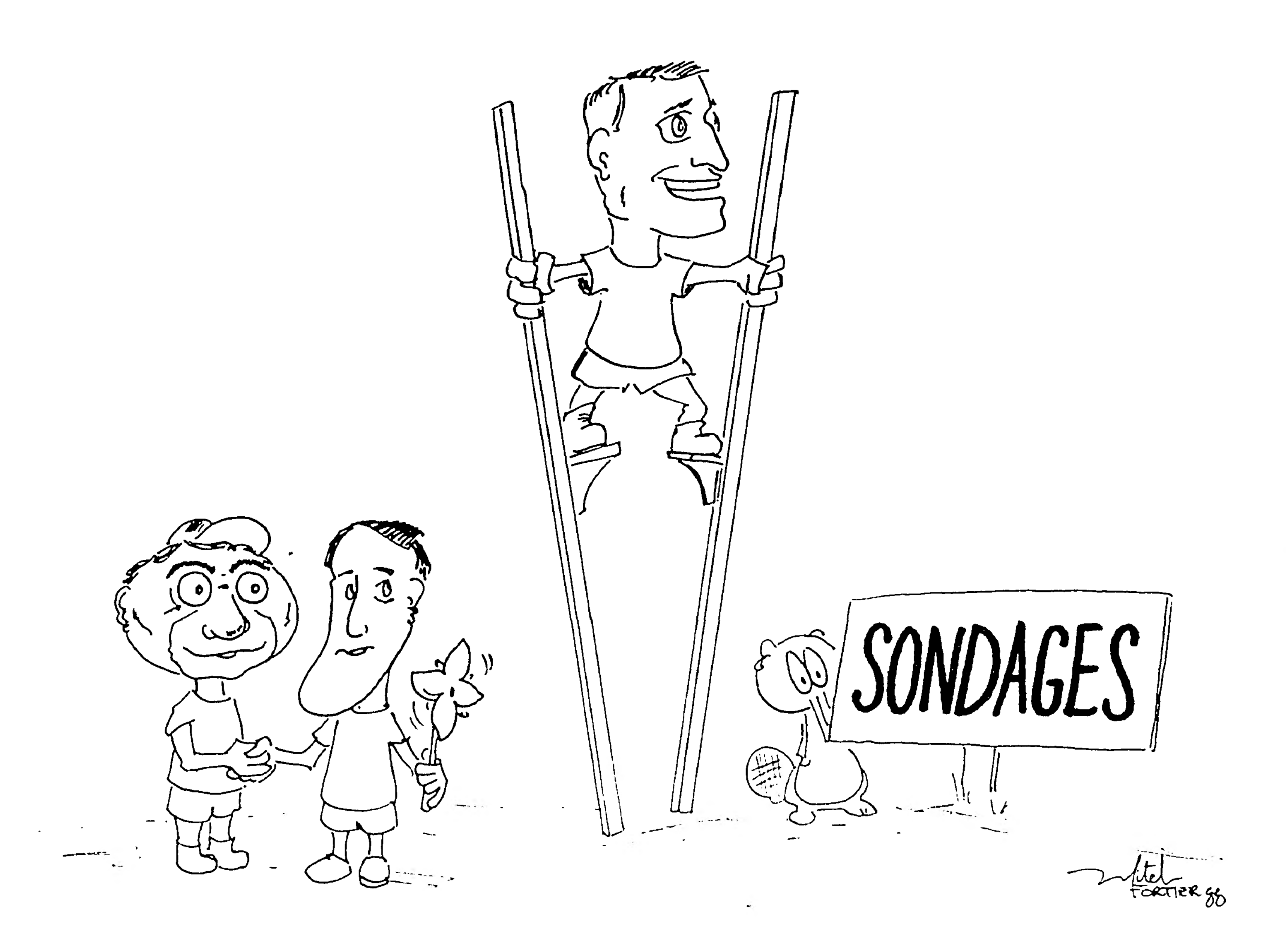
Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél (403) 423 5672

Westweb Press

Caricature



• *Colloque national sur l'éducation populaire en français*

Les Fransaskois de Gravelbourg sont encore bien vivants

OTTAWA (APF) - Les francophones du petit village de Gravelbourg en Saskatchewan, ne manquent pas d'audace. La preuve. Ces Fransaskois qui doivent quotidiennement se démener comme des diables dans l'eau bénite pour préserver le cachet francophone de «la capitale française de la Saskatchewan», ont organisé à la fin du mois d'octobre le premier colloque national sur l'éducation populaire en milieu francophone.

Tenir un colloque national dans un village de 1 400 habitants situé à près de deux heures de route de l'aéroport de la capitale, Régina, voilà qui donne à réfléchir sur la volonté des francophones de ce coin de pays de manifester haut et fort leur présence.

«Il faut envoyer le message à la francophonie qu'on lâche pas», explique au bout du fil le coordonnateur du Service fransaskois d'éducation aux adultes (SFEA), Alain Cyr. Le SFEA est le grand maître d'oeuvre de cette véritable première canadienne.

Le SFEA est le dernier né des services d'éducation à l'intention des Fransaskois. Rattaché au collège Mathieu de Gravelbourg, seule institution francophone de niveau secondaire en Saskatchewan (présentement en reconstruction suite à l'incendie du mois de mai dernier), il offre des cours aux adultes dans les domaines de la formation générale et professionnelle.

Le SFEA offre aussi un programme d'éducation populaire. Non, l'éducation populaire n'a rien à voir avec un quelconque mouvement de gauche chargé de préparer la révolution armée au Canada! En fait, l'éducation populaire, c'est une façon toute simple d'apprendre à maîtriser son devenir. Exemple, un cours sur la façon de préparer un budget familial, ou son rapport d'impôt, c'est ce qu'on appelle de l'éducation populaire.

C'est parce que les Fransaskois voulaient en savoir plus long sur les expériences qui se vivent ailleurs au Canada français dans le domaine de l'éducation populaire, que le SFEA a décidé d'organiser un tel colloque. Le colloque avait aussi des objectifs nobles, dont celui de sensibiliser les quelque 200 participants venus de partout au pays, à la problématique de l'éducation populaire de qualité en milieu minoritaire et majoritaire.

Le coordonnateur du SFEA ne cache pas qu'un tel événement ne peut faire autrement que de stimuler la francophonie à Gravelbourg. Même l'incendie en mai dernier du collège Mathieu, là où devait précisément se tenir le colloque, n'a pas refroidi l'ardeur des Fransaskois. C'est dans une école anglophone, avec la bénédiction de la commission scolaire, que le colloque s'est tenu. La direction de la commission scolaire anglaise a même décrété une journée pédagogique le vendredi de l'ouverture du colloque, pour libérer les classes!

On s'est aussi organisé pour accueillir la visite comme il se doit. Des autobus ont cueilli les participants au colloque à l'aéroport de Régina, pour les conduire à Gravelbourg. On a aussi fait preuve d'organisation pour régler le difficile problème du logement. Il n'y a en effet que deux motels à Gravelbourg. Qu'à cela ne tienne, les Fransaskois ont ouvert les portes de leur demeure pour loger tout ce beau monde.

Comme l'explique Alain Cyr du Service fransaskois d'éducation aux adultes, les gens de Gravelbourg ne voulaient absolument pas tenir ce colloque dans une grande ville anglophone comme Régina ou Saskatoon, même si tout aurait été beaucoup plus facile au niveau de l'hébergement et du transport.

Même les anglophones de Gravelbourg ont compris qu'on ne tenait pas un colloque national dans un milieu rural à tous les ans.



La pauvreté: comme une courbe dangereuse

par Camil Bouchard

Camil Bouchard est professeur de psychologie à l'Université du Québec à Montréal où il travaille au Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS). Il est membre du Conseil d'administration de l'Institut Vanier de la famille. Une version avec références est disponible gratuitement sur demande.

UNE PREUVE QUI N'EST PLUS A FAIRE...

On ne compte maintenant plus les rapports de recherche qui indiquent avec clarté l'existence d'un lien entre la pauvreté dans laquelle se retrouvent une fraction importante des familles, et la violence qui sévit dans les foyers. Ce lien est apparent aussi bien en ce qui a trait aux abus physiques dont sont victimes les enfants que dans la brutalité envers les conjointes; de plus, on est à découvrir que les abus sexuels n'échappent pas à cette équation. Quant à la négligence envers les enfants, elle se retrouve avec plus d'ampleur là où les ressources matérielles font défaut aux familles.

À titre d'exemple, les données d'une étude menée à partir des dossiers accumulés chez le Directeur de la Protection de la Jeunesse à Montréal suggèrent que les cas d'abus et de négligence envers les enfants sont trois fois supérieurs dans la moitié de l'ensemble des quartiers montréalais qui sont les moins favorisés. Ce rapport grimpe à du sept pour un lorsque l'on compare les soixante-cinq secteurs les plus pauvres aux soixante-trois secteurs les plus riches. Une étude américaine faite en 1975, et répétée en 1985, confirme ce lien pauvreté/violence, cette fois à partir des données tirées de la population en général, et non pas selon les seuls cas déclarés à des services de protection ou d'hébergement.

UNE RESISTANCE A RECONNAITRE L'IMPACT NEGATIF DE LA PAUVRETE...

On a longtemps prétendu que la violence familiale n'était pas l'apanage des familles pauvres. Cette affirmation a quelque chose de vrai, mais pourtant cache une réalité que l'on aime autant ignorer: si l'on trouve de la violence entres les membres des familles dans toutes les couches de la société, on n'en trouve pas partout également. Les études canadiennes et américaines confirment que là où le chômage sévit le plus durant l'année ou même le mois précédant la prise de données, là se jouent aussi le plus de drames dans les relations entre les parents et les enfants ou entre les conjoints. On sait aussi que les familles monoparentales sont surreprésentées dans les signalements; est-il besoin de rappeler ici le sort presque inévitable qui attend les femmes et les enfants de ces familles? Soixante-dix pour cent des enfants de familles monoparentales de la région de Montréal vivent dans une famille pauvre. Plus de la moitié de ces enfants sont très pauvres. Les exemples de leur détresse ne sont plus rares.

En refusant de reconnaître ou en ignorant cette relation entre la misère économique et la misère dans les relations entre les membres des familles on a cru longtemps, et souvent en toute bonne foi, protéger la réputation de ces personnes. Toutefois, ce faisant, on obtient exactement l'effet inverse. Ne pas vouloir divulguer cette réalité de crainte d'accabler les familles pauvres, c'est implicitement donner crédit à ceux qui mettent le blâme sur les familles plutôt que sur la situation très éprouvante dans laquelle elles se retrouvent. On est de fait alors confinés à développer des programmes qui s'attaquent aux prétendus déficits ou faiblesses de ces familles.

En reconnaissant ce lien, ce ne sont pas les familles pauvres que l'on interpelle; c'est plutôt la situation qui leur est faite qui est mise en cause. Se cacher cette partie de la réalité nous éloigne d'interventions socio-économiques nécessaires à la prévention de la violence familiale. La résistance à reconnaître l'impact négatif de la pauvreté sur la qualité des relations entre les membres de la famille permet ou conduit l'ensemble de la société à retarder le moment où elle devra prendre des décisions majeures concernant la prévention des incidents de violence intra familiale. Car, il faut bien le constater et mesurer le formidable effort de changement que cela implique, si une cause importante de la détérioration des relations familiales est d'ordre économique, c'est aussi à ce niveau que doit porter l'intervention préventive. Les tergiversations concernant le poids réel joué par la pauvreté dans l'acidification des relations intra-familiales n'est pas sans évoquer les lenteurs à reconnaître le rôle des pluies acides dans la détérioration et le déséquilibre de l'écosystème arboricole et aquatique.

Cette résistance tient aussi à la représentation que l'on se fait de la pauvreté. Les pauvres seraient des personnes qui vivraient sous le seuil de la pauvreté depuis longtemps, qui recevraient des prestations d'assurance chômage ou de bien-être social durant de longues années, et qui partageraient de génération en génération des valeurs culturelles et sociales qui en feraient un sous groupe à part. Or, les études les plus récentes viennent complètement bouleverser cette représentation. On estime à 5 % à peine les familles qui correspondent à cette image d'une pauvreté chronique, presque apprise et enfermée dans un cercle de transmission intergénérationnelle. De fait, le meilleur élément de prédiction contemporain de la pauvreté serait plutôt les taux de séparation et de divorce. Ainsi, les personnes pauvres qui représentent, grosso modo, le quart de la population totale d'une métropole comme Montréal, le deviennent en grande majorité lorsqu'il y a rupture familiale, ajout d'un membre, ou perte d'un emploi; ces situations se redressent après quelques mois pour les uns ou plus longtemps pour d'autres dépendant de leur succès à se retrouver un emploi ou à s'accaparer un travail plus rémunérateur. Le groupe des personnes pauvres est un groupe mouvant, beaucoup plus hétérogène que prétendu; sur dix personnes pauvres cette année, trois ou quatre de ces personnes le seront encore l'an prochain. Les autres s'en seront sorties et seront remplacées par de nouvelles familles.

Cette constatation nous suggère que le stress engendré par la pauvreté pourrait être épargné à un nombre important de familles si les politiques économiques et socio-économiques de notre société visaient à empêcher les familles de tomber sous la barre critique d'un revenu insuffisant durant certaines périodes de transition. C'est ce que visait le régime d'assurance-chômage à l'origine, alors qu'il avait été conçu et était appliqué dans une période de plein emploi.

Une autre raison explique le scepticisme de plusieurs à vouloir attribuer à la pauvreté économique un poids important dans l'explication de la violence familiale. Même si la relation est forte, elle n'est pas pour autant comprise, ni exclusive; après tout, la très vaste majorité des familles pauvres ne présentent pas de violence. Les mécanismes qui font de la pauvreté un élément de risque dans la genèse de la violence sont peu ou mal connus. On affirme le lien, mais on tente rarement d'en expliquer les processus. L'état de la recherche nous permet cependant d'avancer avec plus de fermeté des hypothèses explicatives aptes à mieux nous faire saisir la dynamique engendrée par la pauvreté dans certaines familles.

LA PAUVRETE: COMME UNE COURBE DANGEREUSE...

Une analogie éclairante nous amène à comparer la pauvreté à une courbe réputée dangereuse sur une route nationale. Bien que les automobilistes soient avertis par des poteaux indicateurs de la difficulté de la courbe, bon an mal an, on rapporte un nombre élevé d'accidents mortels sur ce segment de la route que n'importe où ailleurs. Tous les automobilistes ne s'y cassent pas la figure. Certains sont plus prudents, moins pressés, plus attentifs, moins préoccupés; d'autres conduisent une voiture en meilleure état et plus facile à manoeuvrer. Certains se sont même payés des cours de dérapage contrôlé, sont devenus plus habiles à négocier les virages en épingle...! La présence de la courbe n'est donc pas suffisante en elle-même pour expliquer le taux anormalement élevé d'accidents mortels; d'autres facteurs rendent les conducteurs plus ou moins vulnérables. Cependant, la présence de la courbe est nécessaire puisque c'est sur ce segment précisément que le risque devient plus grand de s'abîmer la figure.

Source: revue TRANSITION Septembre 1988

A SUIVRE LE MOIS PROCHAIN.

Nouvelles régionales

• *Les Amis du M.H.M.*

Conférence de Mme Léna L'Hirondelle au Musée «Heritage Museum»

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Le mercredi 12 octobre dernier, une quarantaine de personnes se sont rendues au Musée «Heritage Museum», afin d'entendre la conférence de Mme Léna L'Hirondelle.

Invitée par les Amis du M.H.M., dont Mme Florence Lefebvre est présidente, Mme L'Hirondelle a raconté avec brio les peripéties du périlleux voyage de ses ancêtres (des Métis) en passant par la Louisianne et Montréal (Québec), pour venir s'installer dans l'Ouest du pays. Elle a fait également connaître les premières et vraies croyances de ces gens. Un fait entre mille autres: «Il arrivait souvent dans le temps», a-t-elle signalé, «que le mariage des enfants se déroulait en même temps que le vrai mariage (mariage béni) des parents. Les noces alors, avaient une durée de trois jours».

Un de ses ancêtres, Jacques L'Hirondelle est né en France en 1759. Jacques et Josephete Pillon ont vécu ensemble plusieurs années. Ils ont eu neuf enfants. En 1843, un prêtre catholique de passage a béni ce supposé mariage.

Le passage de Mme L'Hirondelle coïncidait avec le lancement du livre «The Metis People of the West» dont elle a largement contribué à la rédaction.

***

À moins d'avis contraire, les Amis du M.H.M. recevront en décembre prochain, plus précisément le 14, M. Brian Owens, président de la Société Historique d'Edmonton ainsi qu'archiviste aux Archives provinciales. M. Owens, dans la conférence qu'il pronconcera, traitera du journal de Mgr Grandin, o.m.i., premier évêque de Saint-Albert.

Mme Claude Roberto, docteur en histoire et également archiviste aux Archives provinciales, et M. Owens ont travaillé à l'édition d'un bouquin intitulé «Journal». Il s'agit des écrits de Mgr Grandin des années 1875 à 1877.

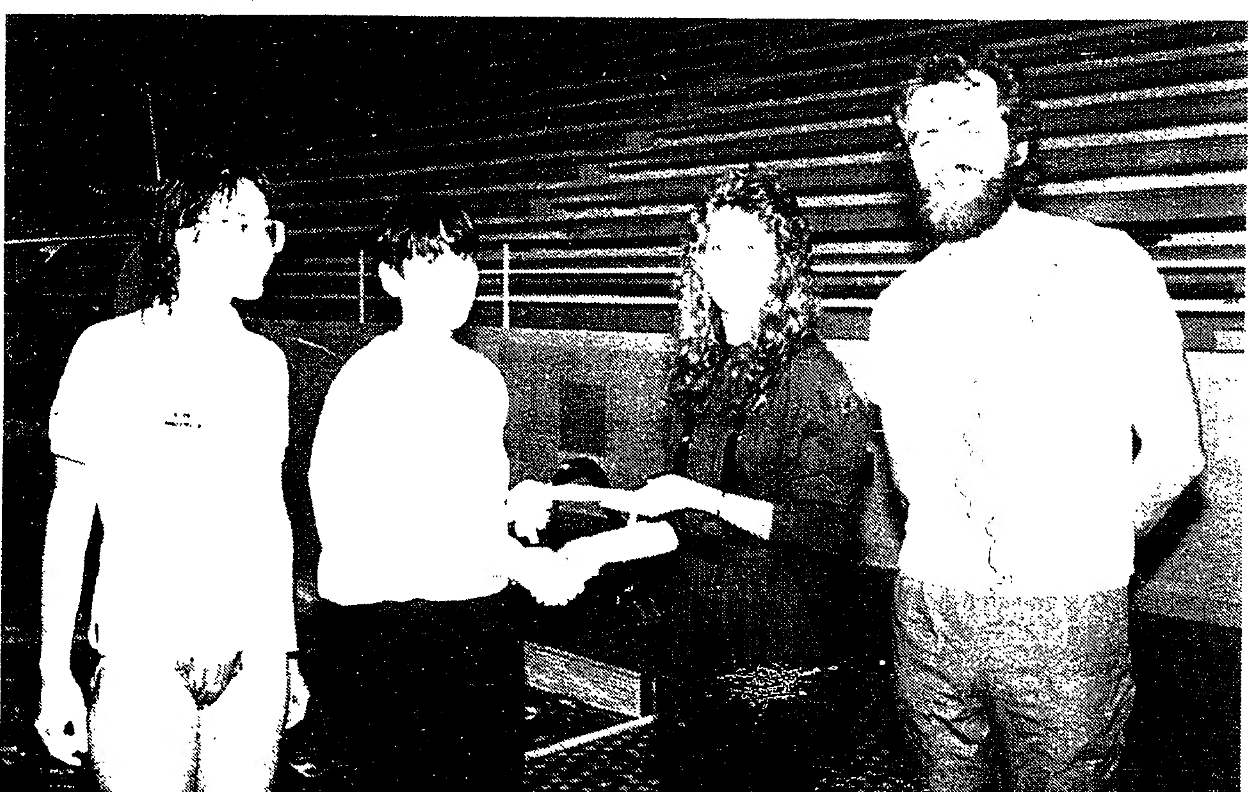
Le bouquin, présentement sous presse, devrait être lancé à l'occasion de la conférence de M. Owens.



Programme aquarobique à la piscine de Bonnie Doon




Une trentaine de dames se donnent rendez-vous tous les mardis en soirée à la piscine intérieure de Bonnie Doon pour participer au programme aquarobique organisé par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton. Les exercices se font au son de la musique et de chansons françaises sous la direction de Bev Noble. Il est à noter que le tout se passe en français et lors de notre visite, on notait la participation de cinq dames de langue anglaise. Après une heure d'exercice dans la piscine, les dames peuvent relaxer dans le bain tourbillon avant de retourner à la maison. On parle déjà d'une deuxième session après les Fêtes et les dirigeants de la piscine sont très intéressés par ce projet.
(Photo: Pierre Brault)



Il y a quelques semaines, l'A.C.F.A. procédait au tirage d'une passe d'une valeur de 35 $ parmi les dames qui ont pris le programme complet et le sort a favorisé Mme Yvonne Raby (au centre gauche) qui reçoit ici son prix de la représentante de la piscine de Bonnie Doon, Anjie Konkolus (au centre droit). Elles étaient accompagnées pour cette présentation de la monitrice du programme Bev Noble (à gauche) et du représentant de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, Yvan Beaubien (à droite). Une autre passe, gracieuseté du journal «Le Franco», a été gagnée par Nathalie Ouellette qui était absente au moment du tirage.
(Photo: Pierre Brault)



• Dictionnaire de l'Amérique française

Un cours en accéléré sur la vie française en Amérique

OTTAWA (APF) - Qu'est que Rolland Pinsonneault, président de l'Association de la presse francophone hors Québec, Robert Paquette, auteur, compositeur et interprète de l'Ontario et la comédienne Viola Léger ont en commun avec la résistance des Métis en 1885, le Règlement 17 et les émeutes de Caraquet en 1874? Rien du tout en fait, si ce n'est que ces personnages du présent et ces événements du passé sont maintenant immortalisés dans le tout premier Dictionnaire de l'Amérique française (DAF).

Publié aux Presses de l'université d'Ottawa, ce dictionnaire qui est en vérité une encyclopédie, se veut un ouvrage de référence portant sur la francophonie nord-américaine hors Québec. Les personnes, les lieux, les institutions et les grands événements qui ont façonné la vie française en Amérique se retrouvent maintenant en un seul volume.

Quatre régions sont représentées à peu près également dans cette encyclopédie: l'Acadie, l'Ontario, l'Ouest canadien et les États-Unis avec les régions de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane. En tout, 1850 articles succints présentés en ordre alphabétique, où le passé côtoie constamment le présent. Huit cartes et plus de 130 illustrations complètent l'ouvrage.

Après avoir feuilleté les pages une première fois, le premier réflexe du lecteur est évidemment de noter les noms de ceux et celles qui ne figurent pas dans l'ouvrage. Pourquoi tel politicien et pas un autre, pourquoi tel curé, pourquoi tel homme d'affaires. Le choix des auteurs Jacques Grimard, André Lapierre, Piere Savard et Gaétan Vallières alimentera sûrement les discussions de cuisine, et rendra parfois sceptiques et furieux, ceux qui pensaient avoir leur place dans l'Histoire.

Pour les personnalités encore vivantes, les quatre auteurs se sont appuyés sur quatre critères. La personne devait s'être affirmée pendant une certaine période de temps, son rayonnement devait avoir dépassé la scène locale, son envergure et la qualité de ses réalisations devait être significatives, et son enracinement à l'extérieur du Québec devait être confirmé.

Pour les personnages du passé, les Riel, Mgr Laflèche, Cavelier de La Salle, il fallait bien entendu que leurs réalisations aient eu un impact historique pour figurer dans le dictionnaire.

L'un des auteurs reconnait que certaines personnalites ne figurent pas dans le dictionnaire, et que la présence de personnages controversés dans ce livre de reférence ne manquera pas de faire jaser. Selon Pierre Savard, aucun groupe de pression n'a imposé aux auteurs sa liste de célébrités et de vedettes francophones. Pour minimiser les risques d'erreurs, ils ont même fait appel à une douzaine de correspondants regionaux disséminés partout en Amérique, qui étaient charges d'analyser et de commenter les entrées éventuelles du dictionnaire.

Le projet a nécessité six années de travail, et a coûte 250 000 $. Il a été réalise grâce à une subvention de la division des Études canadiennes du secrétariat d'Etat. M. Savard admet que certaines informations sont périmées, et qu'une mise à jour s'impose déjà. L'ouvrage a été finalisé en décembre 1986 et le dictionnaire aurait dû être publié il y a un an déjà, n'eut été d'un problème d'éditeur.

M. Savard affirme que ce dictionnaire est tout a fait unique en son genre. En effet, c'est la première fois que les francophones ont a leur disposition un instrument de consultation rapide qui porte sur la francophonie nord-americaine, et qui n'est pas produit par le Quebec, pour les besoins des Quebecois.

Le dictionnaire de l'Amérique française a eté tire a 2 000 exemplaires. Il est presentement disponible dans les principales librairies hors Quebec au cout de 34,95 $. On peut aussi le commander aux Presses de l'université d'Ottawa.

• Débat des chefs en français

La F.F.H.Q. est déçue, les droits des francophones hors Québec ont été oubliés

OTTAWA (APF) - La Fédération des francophones hors Québec est déçue que la question des droits constitutionnels des francophones hors Québec n'ait pas été soulevée lors du débat télévisé des chefs en français.

«On aurait cru, dans le contexte des dernières années, dans le contexte du lac Meech, avec toute la problématique en Saskatchewan et en Alberta, que ça aurait été soulevé par les chefs», a expliqué le directeur général de la F.F.H.Q., Aurèle Thériault.

Ceci dit, M. Thériault reconnaît volontiers que les préoccupations de l'heure des Canadiens portent davantage sur le libre-échange, l'environnement, les garderies et l'avortement. M. Thériault se console en pensant que d'autres thèmes n'ont pas été discutés dans ce débat.

La F.F.H.Q. a déjà fait parvenir un questionnaire aux chefs des trois grandes formations politiques, et a fixé au 4 novembre la date limite pour recevoir les réponses. Les thèmes abordés par le questionnaire sont la Constitution, la Loi sur la radiodiffusion canadienne, l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité, le programme national des garderies et le financement de Radio-Canada en fonction des besoins spécifiques des communautés francophones hors Québec.





Les éditions Prise de Parole

Anne ma soeur Anne

de Paul-François Sylvestre

Les éditions Prise de Parole annoncent la parution du roman **Anne ma soeur Anne**, de Paul-François Sylvestre. Ce roman qui raconte la tragique histoire de Soeur Anne, nous propose une fresque riche en textures dont les reliefs exposent le for intérieur d'une âme en quête de vérité.

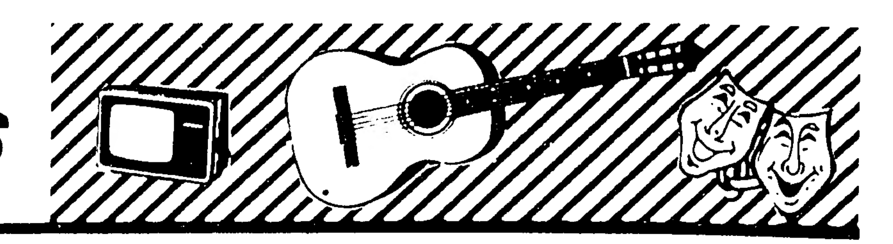
La recherche effectuée par l'auteur dans le passé oublié d'une religieuse maltraitée lui permet de créer des personnages qui, hantant les coulisses du pouvoir, mijotent toutes sortes d'affaires scabreuses. Soumise à l'autorité d'une mère supérieure aux moeurs surprenantes - elle se fait donner des massages «thérapeutiques» par un évêque - témoin de la visite étrange d'un homme dans la buanderie du couvent, Soeur Anne est renvoyée d'un couvent à l'autre, repoussée de la communauté et relevée de ses fonctions. À la fin, l'on tentera, dans le but de la réduire au silence, de la faire enfermer dans un asile d'aliénés. Mais Soeur Anne ne se laisse pas faire et dévoile toute cette histoire lors d'un procès retentissant.

Roman d'un destin, **Anne ma soeur Anne** suit le cheminement d'une âme farouche qui cherche simplement un amour sans équivoque, mais qui ne cesse, pourtant, de se buter aux murmures suspects des ombres.

Originaire du Sud-Ouest ontarien, Paul-François Sylvestre explore l'histoire ontarienne en quête de récits intriguants. D'une écriture maîtrisée, il habille les faits historiques d'une trame romancée et donne vie à des personnages et à des situations palpitantes.

prix: 9,95 $
106 pages
ISBN 0-921573-02-2

Arts et spectacles



• *L'Héritier de village et L'Épreuve*

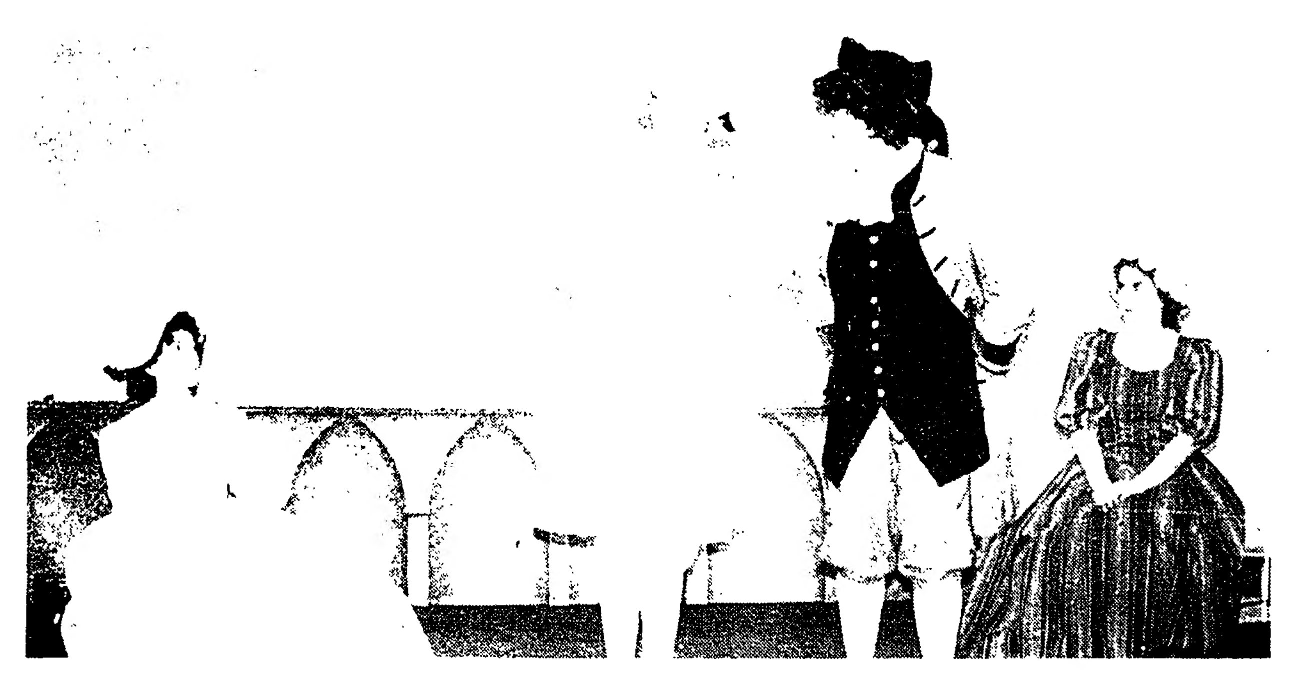
Deux Marivaux sur la scène de la Faculté Saint-Jean

FRANÇOIS PAGEAU

EDMONTON - C'est dans le cadre des célébrations du trois centieme anniversaire de naissance de Marivaux que Le Théâtre a la carte et l'Ecole de theatre du Citadel nous ont présente conjointement deux pièces en un acte de cet auteur français du 18e siecle.

L'Héritier de village qui fait parti de ce qu'on a appelé chez Marivaux, la comédie sociale, presente l'histoire d'un paysan qui croyant avoir hérité de la fortune de son frère décédé, s'empresse d'imaginer son ascension sociale et savoure deja le respect que les nobles lui porteront. Ces derniers (représentés ici par le Chevalier et sa cousine Madame Damis), connaissent cependant, un revers de fortune qui justifie l'intérêt soudain qu'ils portent aux enfants du nouveau fortuné. Colin et Colette, les enfants du paysan, deviennent bien rapidement des objets de convoitise pour un double mariage de convenance.

L'action se déroule dans un décor sobre et l'accent est plutôt mis sur les costumes d'époque (assez justes dans l'ensemble) ainsi que sur l'écart de niveaux de langage entre les nobles et les paysans. Notons cependant un léger manque d'unité à l'intérieur du groupe des paysans.



De g. à d.: Madame Damis (Nicole Mallet), le Chevalier (Peter Macdonald), Blaise le paysan (Doris-Michel Montpetit) et Claudine, son épouse, (Isabelle Douvisi) étaient les principaux personnages de la pièces de Marivaux «L'Héritier de Village» joué par le Théâtre à la Carte de la Faculté Saint-Jean pour commémorer le tricentenaire de la naissance de Marivaux.
(Photo: Pierre Brault)

Isabelle Douvisi, dans le rôle de la paysanne, a de quoi nous réjouir: son personnage est joué avec nuances, intelligence et sensibilité. À aucun moment, et Dieu sait que cela aurait pu être facile, elle ne cabotine. Une performance soutenue qui ferait honneur à n'importe quelle paysanne de l'époque.

Eric Thibeault et Stéphanie Pothier, deux étudiants en Art dramatique nous offrent eux aussi une présence scénique digne de mention. Ils jouent avec coeur et ingéniosité bien que leur première entrée ne les favorise pas. En effet, le sautillage et le «tiraillage» lors de leur première apparition nous fait croire à des enfants presque en bas âge, alors que par la suite, on cherche à les marier. Ce qui impressionne chez Eric Thibeault, c'est l'aisance, la justesse du rythme et la pure joie du jeu. Dans l'ensemble, **L'Héritier de village** que nous offrent les étudiants de la Faculté Saint-Jean, dirigés par leur professeur Pierre Bokor, constitue un spectacle plaisant mais plus que tout, une chance inestimable de voir nos étudiants saisir une époque grâce au jeu tout en nous la faisant partager.

L'ÉPREUVE

Un homme riche décide de recourir à une ruse, afin de s'assurer que la femme qu'il aime ne s'intéresse pas qu'à son argent. Il travestit donc son serviteur en gentilhomme riche et, le présente à la demoiselle et espère ainsi pouvoir mesurer la «pureté» des intentions de la jeune fille. La situation se complique avec l'arrivée d'un fermier qui demande la main de la belle et la présence d'une servante qui a le nez un peu trop long et la langue un peu trop pendue.

Tim Brummond dans le rôle de Trivet (le serviteur déguisé) étonne, amuse, séduit. Il a de toute évidence l'étoffe d'un comédien exceptionnel. L'efficacité de son jeu rejaillit d'ailleurs sur toute la pièce. Quant à Gary Levert (le paysan), son charisme et le pittoresque de son jeu haut en couleurs nous subjugue. On doit malheureusement déplorer l'excès du jeu de la Laura Bentley (mère de la jeune fille) qui s'éloigne de l'esprit français de la pièce pour se rapprocher davantage de la tradition du «slap-stick» américain.

Finalement, les étudiants de l'École de théâtre du Citadel ont remarquablement bien saisi la finesse et la rondeur des mouvements caractéristiques du théâtre français de cette époque.

En somme, une soirée qui donne l'envie de marivauder...

• *Le Petit Prince de St-Exupéry*

Quand l'essentiel devient visible pour les yeux

SYLVIE NICOLAS

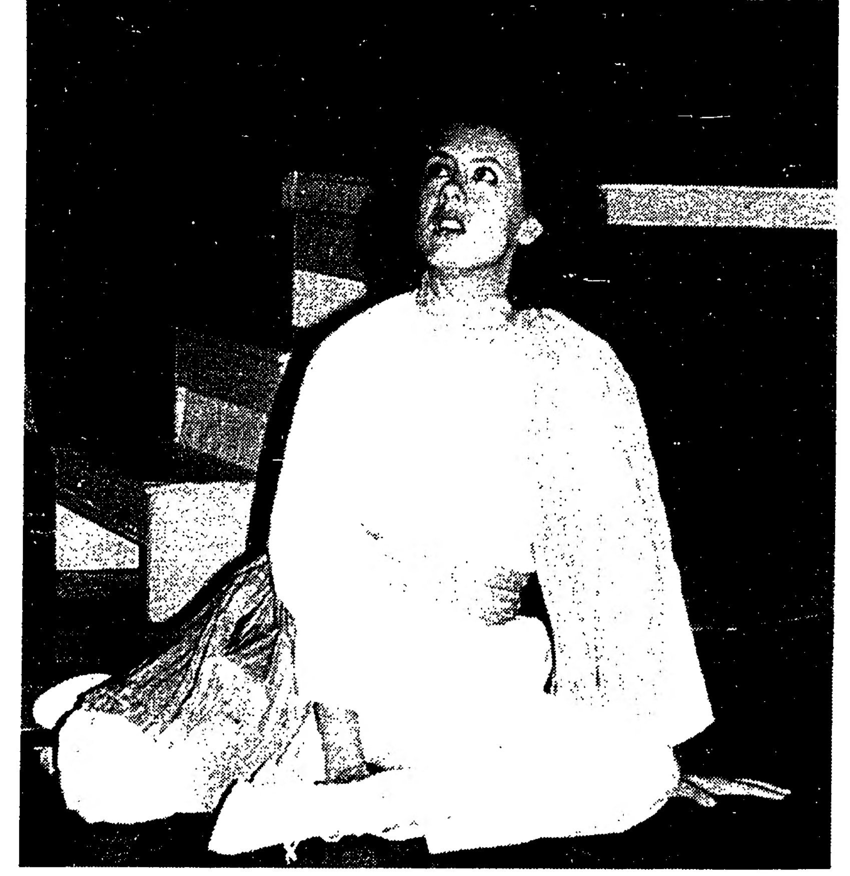
EDMONTON - Samedi 22 octobre, la Boîte à Popicos ouvrait les portes de sa saison théâtrale en nous présentant l'adaptation scénique du très beau texte de St-Exupéry **Le Petit Prince**. Popicos en est à sa seconde version de ce texte qui avait déjà fait l'objet d'une tournée canadienne. La nouvelle présentation du texte qui nous est offerte cette année, a été mise en scène par Claude Binet, le nouveau directeur artistique de la troupe, et met en vedette Manon Breton, Patrick Thibaudeau et Yvon Loiselle.

L'histoire du Petit Prince, tout le monde la connaît. C'est celle de ce petit bonhomme qui après avoir visité de nombreuses planètes «tombe» sur la terre où il rencontre un aviateur avec lequel il partage toutes ses réflexions sur le monde et les êtres.

Écrivain et aviateur (disparu en mission de guerre en 1944) St-Exupéry a écrit son Petit Prince en 1943; et quarante-cinq années plus tard, l'essentiel dont il est question dans cette histoire l'est toujours: la sensibilité, l'amitié, l'amour, la vérité profonde qui habite tous les êtres sans exception.

Popicos nous offre ici un spectacle attachant et très beau. Manon Breton interprète un Petit Prince candide et généreux, ses déplacements souples et la légèreté de ses gestes nous permettent de croire à cet être tout spécial. Elle a du rythme, de la présence et confère au personnage de St-Exupéry toute la grâce nécessaire pour lui donner vie. C'est Patrick Thibaudeau qui incarne les personnages de soutien (la fleur, le renard, l'allumeur de réverbère, le roi, le vaniteux...). Si l'interprétation de la fleur est un peu maladroite, il faut de toute évidence souligner la justesse et la diversité dont il fait preuve dans l'interprétation des autres «habitants planétaires» qu'il illustre. Soulignons surtout ce très beau «vaniteux» présenté sur un «rap» et cet inquiétant «serpent» dont le sifflement nous hante encore à la sortie de la pièce, ou cette courte, mais précise apparition du «Buveur». Yvon Loiselle, pour sa part, personnifie l'aviateur (St-Exupéry lui-même) et ce rôle représente un défi de taille. Musicien de formation, Yvon en est à sa première expérience théâtrale. Le fait que l'Aviateur soit un personnage «musical» est fort heureux. L'accompagnement à la guitare donne un «son» riche à la pièce et les chansons de Suzanne Schmouth et la musique de Térez Montcalm servent admirablement bien, à la fois le spectacle lui-même et l'interprète qui leur rend justice. On se prend à souhaiter un aviateur un peu moins «propre». Quelques taches d'huile sur les vêtements et au visage, nous auraient semble-t-il permis d'ajouter un peu de réalisme au personnage.

L'ingénieux décor réalisé par Witold Kurpinski a de quoi fournir aux comédiens de nombreuses possibilités d'exploration. Cette structure de métal tubulaire, symbole du système planétaire, bien que froid en apparence, permet aux protagonistes un jeu spatial digne de l'ensemble du spectacle.



Manon Breton interprète avec brio le rôle du «Petit Prince» dans la pièce du même nom. Le directeur artistique de la Boîte à Popicos, M. Claude Binet, présente une nouvelle version de cette adaptation scénique du célèbre texte d'Antoine de St-Exupéry.
(Photo: Pierre Brault)

Notons également les costumes et accessoires réalisés par Beata Kurpinski qui servent admirablement bien les personnages. Une mention toute spéciale pour la représentation du «Renard», dans lequel s'insère une touche d'humour qui laisse deviner chez cette conceptrice une imagination vive. On ne saurait passer sous silence le costume du Petit Prince, costume léger et sobre, mais qui allie sobriété, élégance et souplesse. Les tons de bleu évoquent l'azur des cieux, et les petites étoiles du foulard n'échappent pas au regard.

Finalement, on se doit de mentionner l'éclairage vaporeux et douillet, et le travail de soutien particulièrement fidèle que nous offre Gilles Ménard, le régisseur.

Longue vie au Petit Prince, c'est le souhait que l'on se fait, car cette production, bien qu'elle se destine aux enfants, sait rejoindre tous les «Petits Princes» que nous portons secrètement au fond de chacune de nos planètes.

La page de l'A.C.F.A.



Notre fierté, c'est notre force! Rond Point 88

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu accepter d'être personnes-ressources, rapporteurs(euses) lors des ateliers à Rond Point 88. À toutes ces personnes, **MERCI!**

TEXTE DE L'ALLOCUTION DE BIENVENUE DONNEE PAR MME FRANCE LEVASSEUR-OUIMET AU ROND POINT 88.

«C'est à moi que revient le plaisir de vous accueillir ce matin, de vous souhaiter la bienvenue, de vous présenter le thème de la journée: «Notre fierté, c'est notre force». En somme, je suis sensée faire un genre d'invitation au départ, de vous lancer comme une fusée dans une journée remplie d'activités toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Mais comment m'y prendre? J'ai regardé, étudié, analysé, évalué les possibilités. Au départ, je me suis dit qu'à 08 h 30, les gens seraient à peine réveillés. Ainsi je pourrais peut-être les inviter à continuer de rêver tranquillement. La transition entre le lit et la salle de conférence serait alors moins brutale.

CONTINUONS DE RÊVER...

Pour mon propre équilibre psychique, j'essaie de garder un pied fermement ancré dans le rêve et l'idéal. Ainsi, j'aime parfois parler, en termes imagés, de héros en grandes luttes, de pays imaginaires. Alors j'ai pensé que je pourrais peut-être ouvrir la rencontre d'aujourd'hui en vous parlant bien doucement d'un quelconque pays mythique.

Il y avait donc une fois un pays où le peuple mourait de la mort de sa langue. Quelques habitants parlaient encore leur langue, mais ils la parlaient à mi-voix, le soir, au coin du feu, de peur qu'on ne les surprenne.

Mais un beau matin de printemps, un grand vent qui souffle à la fois de l'Est, du pays des ancêtres, et de l'Ouest, du pays des premiers colons, le grand vent de la fierté, balaya le pays et comme par magie, il naquit dans le coeur des habitants, le goût de retrouver les accents d'antan. Nombreux furent-ils à lancer dans le soleil du matin, à crier sur la place publique les mots de leur enfance. Et de leurs paroles naquirent l'espoir et la force.

Malheureusement, c'est à ce point de mon histoire que je perdis mon inspiration. Pour me consoler, je me suis dit que de toute façon, une introduction de ce genre risquait de provoquer des ronflements sonores et qu'il valait mieux trouver une autre façon de lancer la journée.

UN PEU D'HISTOIRE...

Je me suis dit que tôt le matin, il fallait être pratique et partir avec du solide. J'ai donc décidé de faire, en guise d'introduction à la journée, un bilan des grands moments de l'année. Et j'ai rédigé ma liste:

- les gens qui s'affirment partout dans la province; ils manifestent; ils se prennent en main; ils s'organisent;
- l'ouverture d'une troisième école française;
- une guerre à l'injustice dans l'affaire Mercure;
- une histoire d'amour entre la population francophone et Léo Piquette;
- des gens qui écrivent des lettres, des pétitions, des mémoires, qui font même du porte à porte, qui discutent, qui s'informent, qui en informent d'autres.

Et puis là, je me suis arrêtée. Je me suis dit que les gens savent lire; tout ça, ils l'ont vu dans «Le Franco»; ils l'ont entendu à la radio, à la télévision; ou bien ce sont eux qui l'ont fait; je ne leur apprends donc rien.

LA MANIE DES «IQUES»...

Me voilà avec ma deuxième possibilité d'introduction à la poubelle. Un peu désespérée, je me suis réfugiée dans mon métier de professeur et je me suis dit que c'était le temps de sortir mes notions sociologiques, psychologique et tous les autres «iques» et de dire ceci.

Selon les recherches de Rodrigue Landry de l'université de Moncton, nous nous construisons, présentement en Alberta, une vitalité ethnolinguistique, à savoir, un capital politique, culturel, institutionnel, social et humain et que ce capital va assurer, chez nos enfants, un bilinguisme additif.

Selon les recherches, dans le domaine de la psychologie du minoritaire, l'identité du francophone serait directement reliée à l'activité, à l'engagement de celui-ci. Ainsi le francophone inactif risquerait davantage de s'assimiler ou de développer une série de comportements psychologiques compensatoires que l'on identifie comme étant de l'accomodation. Le refus de son identité sociale conduirait en somme vers une espèce de mort psychique. Pour y échapper, il devrait travailler à se libérer sur le plan psychologique et social. La libération selon Freire se produit grâce à l'action et à la reflexion, ce que Freire appelle Praxis

Et puis j'ai rapidement rejette cette approche, car je me suis dit qu'une telle introduction risquerait de produire des sourires polis, mais fixes et les yeux un peu vitres que je retrouve parfois dans mes cours lorsque les idées que je présente passent, comme un Boeing 747, à 15 000 pieds d'altitude au-dessus de la tête de mes etudiants.

PHILOSOPHE ET POETE...

Alors je me suis dit que j'étais vraiment mal prise. Comment est ce que je pouvais présenter notre très beau thème «Notre fierté, c'est notre force!». Comment est-ce que je pourrais donner aux gens le goût de presenter leur véeu, lors des ateliers, et de sortir de ces rencontres renouveles

Vigneault, lui, saurait faire quelque chose de beau avec ça. Il ferait probablement une chanson ou un poème avec des vers tels que:

Notre fierte, c'est notre force
ou
Mon pays, c'est l'espoir
ou
Mon pays, je le construis
ou
Gens du pays, levez-vous.

Et puis zut, je ne suis pas Vigneault et je ne suis pas poète. Je vais avoir recours à la sagesse populaire. Je vais dire d'un ton grave:

«Celui qui marche courbé ne se voit que les pieds.
Celui qui marche droit voit un monde à bâtir»

Et j'ajouterai que c'est un vieux proverbe chinois que j'ai invente pour l'occasion. Ou bien, je dirai ceci:

«Vous savez que selon les principes de la physique,
l'energie ne se détruit pas; elle se déplace en vagues.
Ainsi chaque fois que Monsieur notre Premier ministre albertain
nous tape dessus, trois francophones relèvent la tête.

Ce sera bien sûr un vieux principe de physique que j'aurai invente pour l'occasion. Je pourrais même présenter un vrai proverbe chinois que je trouve très beau:

«Toutes les fleurs de l'avenir
sont dans les semences d'aujourd'hui.»

EN CONCLUSION...

Et puis non, ce n'est pas approprie. Et me voilà inondée de feuilles blanches noircies de signes incompréhensibles. Je sonde les profondeurs de mon désespoir. Où sont les mots, les phrases qui font vibrer les coeurs, qui nourissent les âmes, qui poussent vers les gestes héroïques? Et puis en fin de compte, j'aurais tout simplement le goût de dire que je suis fiere des quelque 1 000 enfants qui vivent leur journée scolaire en français en Alberta; que je suis fière du fait que l'on parle d'une renaissance et d'un printemps de la francophonie albertaine; que je suis fiere de notre communauté franco-albertaine; que je suis fière de notre association parce qu'elle ne recule devant aucun défi pour assurer ce qui est juste et legitime pour la francophonie albertaine; que je suis fière de ma langue

Cette fierté fait naître chez-moi le goût de dire que je suis fière de nous Mais comme cela n'exprime pas adéquatement la fierte que je ressens j'ai décidé qu'il valait mieux, en guise d'introduction, vous dire tout simplement. «Je vous souhaite une excellente journee».

VOICI L'EXECUTIF PROVINCIAL POUR L'ANNEE 1988-1989

Monsieur Georges Arès, président
reélu exceptionnellement pour un troisieme mandat d'un an apres l'adoption, par l'Assemblée genérale annuelle, d'un amendement aux Statuts et règlements de l'Association

Monsieur Réal Doucet, vice-président
poursuit son mandat de deux ans.

Monsieur Evens Lavoie, vice-président
poursuit son mandat de deux ans.

Madame France Levasseur-Ouimet, vice-présidente
réélue pour un second mandat de deux ans

Madame Lydia Roy, vice-présidente
élue pour un mandat de deux ans



DÉVELOPPEMENT

Politique

Atelier: VERS UNE POLITIQUE DE MULTICULTURALISME.

Personnes-ressources: Lydia Roy, Ginette Josiah, Roland Péru, Ernest Ditimoteo, Daniel Arseneault

Rapporteuse: Viviane Beaudoin

Nombre de participants: 12

Objectifs:

Discuter le rôle et de la place des francophones au «Alberta Heritage Council»; comment les groupes ethnoculturels de langue française perçoivent l'A.C.F.A.; poser des bases d'une politique du multiculturalisme pour l'A.C.F.A.

Recommandations:

QUE soit formé un comité multiculturel provincial chargé de représenter les différentes cultures parlant français, de les regrouper, de les sensibiliser et de travailler à la promotion et au développement de ces différentes cultures.

QU'on fasse davantage connaître les francophones aux autres groupes ethnoculturels qui ont choisi l'anglais comme langue d'accueil.

QUE les francophones soient plus visibles au «Alberta Heritage Council» et que ces derniers se réunissent, afin de concerter leurs projets.

QUE l'A.C.F.A. fasse des efforts accrus pour faire la promotion de ses services culturels auprès de tous les organismes qui présentent des activités culturelles en français, notamment auprès des groupes ethnoculturels.

Atelier: LIBRE-ÉCHANGE, SES EFFETS SUR LES FEMMES ET LA FRANCOPHONIE.

Personne-ressource: Claire Lanteigne-Frigault

Rapporteuse: Josette Béland

Nombre de participants: 18

Synthèse:

Il est impératif de se renseigner: l'analyse de Marjorie Bowker est un bon départ. Cette analyse sera disponible à partir de lundi dans certaines librairies d'Edmonton, telle «Greenwood Bookstore». Il a été noté que l'information donnée aux femmes américaines et aux femmes canadiennes se contredisait. La langue et la culture sont en péril dans cette entente.

Recommandations:

QUE toutes les participantes s'informent sur le sujet, et le fassent avant les élections.

QU'étant donné qu'il n'y aura pas de référendum sur ce sujet, que le seul choix pour les Canadiennes soit de se prononcer contre l'entente Mulroney-Reagan en votant contre le parti au pouvoir.

Atelier: CONCERTATION DES FEMMES ALBERTAINES (ÉCHANGE DE PROJETS ET INFORMATIONS).

Personne-ressource: Agathe Gaulin

Rapporteuse: Josette Béland

Nombre de participants: 21

Synthèse:

Discussion du regroupement et de la formation des femmes albertaines. Le rôle important de la femme dans la société. Échange de projets.

Recommandations:

QU'on reconnaisse qu'il y a un besoin de se regrouper plus fréquemment entre femmes représentantes de groupe.

QU'étant donné que les femmes en région désirent rencontrer leurs pairs des autres régions, il serait donc souhaitable qu'au prochain Rond Point, une demi-journée soit consacrée à cette fin.

QU'il y ait une rencontre provinciale de femmes (personnes-ressources) pour échanger du matériel et échanger au niveau du contenu des programmes.

Atelier: POURQUOI REVENDIQUER NOS DROITS ET COMMENT?

Personne-ressource: Denis Vincent

Rapporteur: Daniel Poulin

Nombre de participants: 10

Objectifs:

Le sujet abordé était celui de l'importance primordiale de l'affirmation et de l'affichage personnel et collectif des francophones comme premiers pas vers la revendication politique.

Points soulignés:

La communauté franco-albertaine passe souvent inaperçue, et est souvent considérée non existante. Il est donc important de s'afficher et s'affirmer comme francophone à toute occasion, afin de pouvoir signaler notre présence.

Si nous ne pouvons pas nous «afficher», comment peut-on espérer pouvoir revendiquer?

Affichage individuel:

S'assurer qu'on parle français entre francophones.

Ne pas angliciser nos noms, comme exemple: Pierre ne devrait pas devenir «Peter». Notre nom est une pièce d'identité la plus personnelle, la plus intime. Il ne faut pas le changer par «politesse».

Un autocollant du drapeau franco-albertain dans la fenêtre arrière de nos voitures nous permettrait de pouvoir s'identifier les uns les autres dans la rue. C'est un signe de fierté d'appartenance à la communauté.

Affichage collectif:

Par exemple, la rue Marie-Anne Gaboury fut un activité, en plus de rehausser la fierté, elle génère de la publicité positive et sert comme moyen de sensibilisation auprès du public et des médias anglophones. De plus, nos politiciens invités aux cérémonies d'inauguration sont sensibilisés à leur tour.

Le drapeau franco-albertain doit servir de point de ralliement. C'est un symbole de la lutte.

Recommandations:

QUE le drapeau franco-albertain survole assurément et visiblement aux bureaux de chaque régionale de l'A.C.F.A., ainsi qu'au bureau provincial et que l'A.C.F.A. en défraie les coûts.

QUE des autocollants pour les vitres d'auto soient distribués à travers la province aux membres de l'A.C.F.A. pour que ceux-ci les collent à chacune de leurs voitures.

QUE les bureaux régionaux soient encouragés à trouver des activités pour honorer leurs pionniers et leur héritage par des gestes visibles, concrets et permanents, afin d'affirmer leur fierté et leur présence.

QUE les francophones augmentent le nombre de contacts avec nos politiciens à tous les niveaux dans une atmosphère de fête, dans un contexte social lors de nos activités culturelles et d'utiliser ces occasions comme moyen de sensibilisation.

Économie

Atelier: CO-OP JEUNESSE.

Personnes-ressources: Pierre Bergeron, James Finnan, Danyèle Lacombe

Rapporteuse: Evelyne Lacombe

Nombre de participants: 11

Synthèse:

Co-op jeunesse est un regroupement de jeunes qui ont établi une coopérative (entreprise) pour répondre à leurs besoins de se créer de l'emploi tout en parlant français. On a expliqué les projets pilotes de l'été dernier (à Saint-Isidore et à Edmonton). La discussion s'est portée surtout sur le genre de travail que les jeunes avaient à faire.

Suggestions:

a) Former un comité de loisir pour l'année prochaine (pour former un esprit d'équipe et d'appartenance).
b) Créer des statuts et règlements pour éviter des ennuis.
c) Démarrer une coopérative jeunesse à Fort McMurray (puisqu'il y a de l'intérêt).

Atelier: COMMENT FAIRE DE NOS ACTIVITÉS CULTURELLES ET SOCIALES DES ATTRAITS TOURISTIQUES? ET MARKETING: COMMENT VENDRE NOS PROGRAMMES?

Personne-ressource: Jean Cormier

Rapporteuse: Huguette Grenier

Nombre de participants: 9

Objectifs:

Comprendre la définition et les composantes du tourisme en général. Examiner de quelles façons la francophonie albertaine pourrait attirer les touristes et en bénéficier économiquement, politiquement, socialement. Examiner le processus de marketing dans une organisation à but non-lucratif.

Recommandation:

QUE l'A.C.F.A. assure un suivi à cet atelier, afin d'appliquer ces principes de tourisme à des projets spécifiques dans les régions, afin d'en tirer un bénéfice économique.

COMMUNAUTAIRE



Communications

Atelier: UNE RADIO POUR NOUS, PAR NOUS (RADIO COMMUNAUTAIRE).

Personne-ressource: Benoît Bérubé

Rapporteur: André Provencher

Nombre de participants: 5

Objectifs:

Informer les participants.

Synthèse:

Un moyen de communication d'une extrême importance pour la francophonie albertaine pour réunir les francophones et pour combattre l'assimilation.

Recommandations:

QUE l'A.C.F.A. provinciale offre sa collaboration dans le dossier radio communautaire:

a) pour entreprendre une étude de faisabilité et de besoins;

b) pour informer les gens, afin qu'ils puissent s'impliquer à la mise sur pied d'une radio communautaire (bénévoles, commanditaires).

QU'on tente l'expérience, d'ici un an, dans une région choisie (pour un temps limité).

Atelier: L'HUMOUR PAR LA CARICATURE.

Personne-ressource: Guy Badeaux, BADO

Rapporteur: Yves Caron

Nombre de participants: 14

Objectifs:

Atelier pratique devant amener les participants à etendre leurs connaissances et habiletés dans le domaine de la caricature.

Synthèse:

A fait ressortir et reconnaître aux participants, l'importance de l'humour comme puissant véhicule politique. Un élément de communication qui rejoint facilement les masses d'individus.

Suggestions/recommandations:

Mieux planifier la matière offerte lors de ces ateliers; plusieurs participants se sont dit déçus du manque de préparation du formateur et de l'aspect pratique (dessiner des caricatures) sous-exploite.

Atelier: COMMUNICATION.

Personne-ressource: Pierre Brault

Cet atelier a été annulé.

Paroisse

Atelier: LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LA FOI.

Personne-ressource: Père Ubald Duchesneau

Rapporteuse: Hélène Lavoie

Nombre de participants: 19

Objectifs:

Présenter la relation entre la foi, la vie chrétienne et la culture.

Synthèse:

Une foi qui ne se transforme pas en culture est une foi qui n'est pas pleinement reçue, comprise et qui n'est pas reçue avec une fidélité totale (Jean-Paul II, janvier 1985).

Suggestions et recommandations:

Par l'entremise du «Franco» et d'autres moyens, qu'on fasse l'éducation dans nos milieux: l'éducation de la théologie et d'inculturation de la foi.

Que l'A.C.F.A. aide financièrement à la publication de l'exposé du Père Duchesneau comme outil de travail de base, pour les laïcs et le clergé (pourrait aider au dialogue entre les deux groupes).

Jeunesse

Atelier: LE RÔLE DE LA JEUNESSE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NOS COMMUNAUTÉS.

Personnes-ressources: Daniel Dallaire, Marcel Ouellette, Dominic Lajoie, Chantal Plante, Marcel Tellier, Edmond Laplante

Rapporteur: Edmond Laplante

Nombre de participants: 10

Objectif:

Présenter les buts et les objectifs de Francophonie Jeunesse de l'Alberta: sensibiliser les parents; témoignages.

Synthèse:

On découvre que les jeunes sont les «leaders» d'aujourd'hui, que leurs actions sont réfléchies, qu'ils sont informés, engagés. Il faut dire que les jeunes, tout en se préparant pour l'avenir, contribuent énormément au **présent.**

Suggestions:

Un genre de bureau d'emploi pour rediriger les employeurs vers des candidats franco-albertains. Ils ont tellement de beaux projets (ex.: célébrer le voyage de La Vérandrye et les Oblats en 1992).

Recommandation:

QUE tous les parents francophones soient informés de ce que font les jeunes, car ils sont véritablement une source de fierté et d'espoir.

Culturel

Atelier: DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE (TENU LORS DE L'ALBERTA SHOWCASE).

Personnes-ressources: Yves Caron, Glen Buick, Kim Gaynor

Objectifs:

Lancement de trois nouveaux programmes francophones d'aide à la diffusion des arts de la scène et regrouper des personnes intéressées à s'impliquer dans la diffusion de spectacles.

Synthèse:

Les programmes totalisant un déboursé de près de 100 000 $ par année ont été très bien reçus.

Des délégués de Lethbridge, Saint-Paul, Edmonton et Rivière-la-Paix ont jeté les bases d'un réseau de diffuseurs de séries de spectacles francophones.

Atelier: ORGANISATION D'UN TOURNOI PROVINCIAL D'IMPROVISATION.

Personne-ressource: Yves Caron

Objectifs:

Création et adoption de règlements provinciaux. Établissement d'un tournoi provincial annuel.

Synthèse:

Edmonton sera la ville-hôte du premier tournoi provincial d'improvisation mettant en compétition des équipes de Rivière-la-Paix, Bonnyville/Saint-Paul, Edmonton et Calgary. Des règlements provinciaux ont été adoptés.

Notre fierté, c'est notre force!

Éducation

Atelier: LA GESTION SCOLAIRE PAR ET POUR LES FRANCO-ALBERTAINS: CHIMERE OU POSSIBILITE REELLE?

Personnes-ressources: Jean-Claude Giguère, Lionel Rémillard, Lise Roy-Nicolet, Dolores Nolet, Monique Maisonneuve, Philippe Lamoureux, Jacques Moquin

Rapporteur: Yvan Beaubien

Nombre de participants: 20

Objectifs:
Permettre aux intéressés de se prononcer sur leur expérience face à la gestion scolaire par des témoignages personnels: parents, professeurs, administrateurs, etc...

Synthèse:
La gestion scolaire par les francophones est possible. Exemple: École régionale française de Rivière-la-Paix! Mais il faut une volonté de la part de tous les acteurs: parents, administrateurs, enseignants.

Message des témoignages reçus:
Les seuls et uniques prérequis nécessaires à l'établissement d'écoles françaises et à leur gestion par les Franco-Albertains sont la persévérance, le courage, la patience, une attitude positive, de la diplomatie, la démocratie et surtout la volonté politique d'innover pour accomoder nos besoins.

Atelier: INSTITUTIONS POSTSECONDAIRES FRANÇAISES EN ALBERTA - ETAT PRÉSENT ET POSSIBILITÉS FUTURES.

Personnes-ressources: Jean Watters, Jean-Claude Giguère, Lionel Rémillard

Rapporteuse: Evelyne Lacombe

Nombre de participants: 12

Objectifs:
Discuter des besoins et politiques concernant les possibilités de créer un collège en se servant des structures existantes. Créer un réseau collégial pour l'Ouest. Sensibiliser les gouvernements. Développer un modèle pour son implantation en 1990.

Synthèse:
Partir des bases existantes pour créer un programme solide. Faire connaître les programmes existants. Exemple: Camp mobile ordinateur, camp de théâtre, échange d'étudiants, cours en développement communautaire, cours de techniques de bureau, etc...

Suggestions/recommandations:
Encourager les organismes qui appuient le projet à écrire à Francophonie Jeunesse de l'Alberta.
Recueillir tous les renseignements utiles pour ce projet. Recueillir l'information au sujet des bourses disponibles pour étudier en français au niveau collégial et universitaire pour les cours d'été, etc...

Atelier: ALPHABETISATION.

Personne-ressource: Richard Hudon

Rapporteuse: Marceline Forestier

Nombre de participants: 3

Objectifs:
Explication de l'alphabétisation; exposé du modèle d'alphabétisation communautaire en Ontario.

Synthèse:
Portrait de la situation au niveau canadien et plus particulièrement chez les minorités francophones.

Suggestions/recommandations:
Remise d'outils pratiques tel le modèle d'étude de besoins utilisé pour mettre sur pied les groupes communautaires en alphabétisation en Ontario.
Rendre l'information sur l'alphabétisation accessible aux régions: étude des besoins, vidéos: comment former un groupe.

Services gouvernementaux

Atelier: LE SECRETARIAT D'ÉTAT ET SES PROGRAMMES DES LANGUES OFFICIELLES.

Personnes-ressources: Yvon Laberge et Jean-Denis Dalfond

Rapporteuse: Annette Magnan

Nombre de participants: 18

Objectifs:
Donner l'historique des langues officielles; faire connaître le renouvellement qui s'est passé dans la dernière année; programme des communautés des langues officielles. Faciliter et encourager la pleine participation des minorités n'importe où au Canada.

Synthèse:
Présentation de la structure du Secrétariat d'État et du programme des langues officielles. Descriptions des volets clef.

Inquiétude des participants:
Comment sait-on si les fonds acquis du Secrétariat d'État sont répartis en immersion et en éducation française d'une façon equitable?

Atelier: PROGRAMME FÉDERAL DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE DE L'OUEST.

Personne ressource: William Iler

Rapporteuse: Annette Magnan

Nombre de participants: 12

Objectifs:
Informer les participants.

Synthèse:
Information sur le Ministère et son mandat. Description du programme.
Tres peu de francophones font application. Monsieur Iler a invité les francophones a devenir plus agressifs dans ce domaine. Il a répondu a beaucoup de questions sur l'aspect «pratique» de son Ministère. Ex.: qui peut, et comment faire application, subvention vs prêt, contrôle, etc.. De la documentation est distribuée aux participants.

Atelier: PROJET DE LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES ET L'IMPLICATION DE LA COMMUNAUTE.

Personne-ressource: Roger Fréchette

Rapporteuse: Annette Magnan

Nombre de participants: 18

Objectifs:
Expliquer la loi C 72 spécifiquement la différence comparativement à l'ancienne loi. Les droits contenus dans la loi.

Points discutés:
Comment procéder quand on ne reçoit pas de services en français. Rôle du commissaire 1) Ombudsman; 2) Vérificateur; 3) promotion/information

Pour les personnes qui n'ont pas eu la chance de remplir le formulaire d'évaluation de Rond Point 88, voici votre chance!

Formulaire d'évaluation

T= Très bien
B= Bien
A= À améliorer

1. «Vin et fromage» du vendredi soir:	T	B	A
2. Organisation:			
2.1 Inscription aux ateliers:	T	B	A
2.2 Ateliers:	T	B	A
2.3 Le dîner:	T	B	A
2.4 Assemblée annuelle:	T	B	A
3. Qualité du dîner:	T	B	A
4. La plénière des ateliers:	T	B	A
5. Le Banquet et présentations:			
5.1 Repas:	T	B	A
5.2 Présentation:	T	B	A
5.3 Musique:	T	B	A

Commentaires: ____________________

S.V.P., n'hésitez pas à nous donner vos commentaires et/ou suggestions pour l'an prochain. Prière de nous faire parvenir ce formulaire d'évaluation à **A.C.F.A. provinciale, pièce 203, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4**

Nous apprécions votre collaboration.



Parlons...

AGRICULTURE

Le secteur des viandes rouges et les effets de la sécheresse

OTTAWA - Selon les économistes d'Agriculture Canada, la sécheresse de 1988 a nui au secteur des viandes rouges en faisant grimper les prix des aliments pour animaux et en réduisant la production fourragère. De plus, le nombre plus élevé de sujets réformés a stimulé la production au cours de la période estivale.

Le prix nord-américain des bovins d'abbatage a été ferme au cours des huit premiers mois de l'année, atteignant même un sommet trimestriel inégalé entre avril et juin. Cependant, l'effet de la sécheresse, conjugué aux changements saisonniers normaux, s'est traduit par une baisse des prix plus prononcée qu'on ne l'avait prévu en juillet en en août.

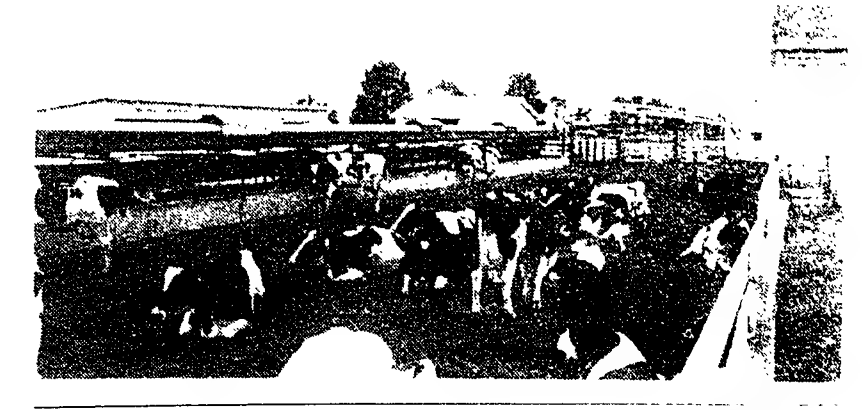
On prévoit que le prix des bovins d'abattage A1 et A2 à Toronto passera d'environ 84 $ les 100 livres qu'il était au début de septembre à plus de 85 $ les 100 livres au quatrième trimestre. Pour 1989, on s'attend à ce qu'il s'établisse en moyenne à 90 $ ou plus les 100 livres, comparativement à 88 $ les 100 livres en 1988.

Les entreprises de naissage devraient continuer d'être rentables au cours de la prochaine année. Il se peut par contre que la marge bénéficiaire des éleveurs de bovins soit parfois serrée, à cause de la forte hausse des coûts des aliments du bétail.

Les éleveurs de bovins de boucherie du Canada reconstituent leurs effectifs, mais la taille des troupeaux sera fonction de l'effet de la sécheresse ainsi que du nombre de sujets réformés et de génisses conservées dans les troupeaux.

Il est trop tôt pour évaluer l'incidence des programmes spéciaux à court terme d'aide aux victimes de la sécheresse lancés au Canada et aux États-Unis.

Le prix des porcs a fléchi à cause de l'augmentation des

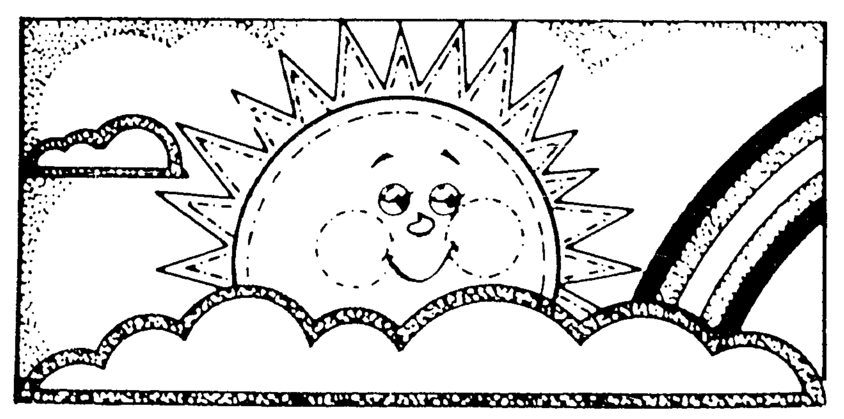


productions canadienne et américaine; ce recul, combiné à la hausse des prix des aliments du bétail due à la sécheresse, a fait dégringoler les revenus des éleveurs de porcs en 1988.

Les mises en marché de porcs devraient atteindre leur plus haut niveau au cours du quatrième trimestre de 1988 ou au début de 1989 et commencer à fléchir dans les deux pays au second semestre de 1989.

La production porcine canadienne augmente depuis plus d'un an, mais la hausse de 6,5 % enregistrée au cours des six premières semaines du troisième trimestre a été plus faible que celle qu'on a connue plus tôt cette année, ce qui pourrait indiquer que la production approche du sommet de son cycle.

Cette année, la demande de porc a été bonne au pays et à l'étranger, témoignant de la bonne santé des economies nord americaine et japonaise



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 29 octobre

En 1975, Vancouver établit son record de pluie en 1 jour pour octobre: 60,7 mm.

En 1984, les minimums records antérieurs d'octobre sont nettement battus dans le Yukon, les T.N.-O., la C.-B. et l'Alberta. À Ogilvie au Yukon, la température tombe à -42°, soit la plus basse jamais enregistrée au Canada pendant le mois d'octobre. Autres records: -6° à Vancouver, -36° à High Level et -31° à Red Deer en Alberta.

C'est arrivé un 30 octobre

En 1949, Haines Junction reçoit 67,3 cm de neige, record de neige en un jour pour toutes les stations du Yukon.

C'est arrivé un 31 octobre

En 1981, des pluies torrentielles provoquent une inondation désastreuse dans les villes de Squamish et Pemberton au Nord de Vancouver. Seymour Falls reçoit 206 mm de pluie le 30 et 200 mm le 31; dégâts matériels évalués à 2,6 M$.

C'est arrivé un 1er novembre

En 1985, les vestiges de l'ouragan Juan apportent de la précipitation jusque dans le Nord de l'Ontario. Au cours des trois jours qui suivent, bon nombre des records quotidiens sont brisés. Trenton reçoit un déluge de 60 mm de pluie en un jour.

C'est arrivé un 2 novembre

En 1978, fin d'une tempête de 5 jours en C.-B.: de 300 à 400 mm de pluie au total et inondations importantes le long de la côte Nord. À Terrace, des glissements de boue rompent la seule conduite de gaz naturel desservant la région et détruisent d'importante frayères; la population est évacuée par bateau.

C'est arrivé un 3 novembre

En 1870, le Ministre de la Marine et des Pêches approuve un programme selon lequel les gardiens de phare se chargeraient de faire des observations météorologiques. Cette mesure visant à confier ces observations à des fonctionnaires fédéraux est à l'origine de la fondation du Service météorologique canadien.

C'est arrivé un 4 novembre

En 1980, l'aéroport de Vancouver établit son record de température maximale absolue pour novembre: 18,4°.

En 1986, température de -10° dans la vallée de l'Outaouais et à l'aéroport de Dorval: record de froid jamais enregistré si tôt dans la saison. À Montréal, une mince couche de neige provoque de nombreux accidents de la route.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«Le croiriez-vous...»* Le 14 octobre 1934, à Rock Creek (C.-B.), il tombe par intermittence, pendant trois heures, de minuscules coléoptères ailés et bruns.

Source: Environnement Canada

Musicalement vôtre...

par Yvan Brunet

Earl Thomas Conley «The Heart Of It All» BMG/RCA 6824.
Earl Thomas Conley est un bon chanteur de musique country à la sauce nashvillienne. Des influences passagères, celle de Merle Haggard, celle de Waylon Jennings et celle de Ed Bruce. Son tout nouvel album, «The Heart Of It All», produit par Emory Gordy Jr et Randy Scruggs, ne réserve pas de grandes surprises, mais on dénote plus de hauts que de bas. On prend plaisir à faire tourner «We Believe In Happy Endings» de Bob McDill, «What She Is» de Paul Harrison et «Too Far From The Heart Of It All» de la plume de Conley lui-même. En somme, un disque bien mais inégal, l'excellent laissant parfois place au décevant.

Tchaikovsky «Casse-noisette» Capitol/EMI 7 49399 2.
La musique de Casse-noisette fut composée par Tchaikovsky au sommet de sa gloire et de sa popularité. C'est un certain Vselovolozhsky, fonctionnaire-administrateur du Ballet Impérial, qui lui commanda ce ballet en 1891. Ce même individu écrivit le scénario, basé sur des contes de E.T.A. Hoffmann. Le ballet au complet nous est servi ici par le Philarmonia Orchestra sous la tutelle de John Lanchbery. Ce maestro est un perfectionniste, et son approche de la musique de Tchaikovsky est très raisonnée. Comme tout ce qui prend vie sous sa baguette, l'interprétation de Lanchbery a des accents profondément personnels.

«Grands moments symphoniques» Société Radio Canada SM-5068.
Véritable bouquet orchestral, «Grands moments symphoniques» est un petit bijou d'album qui réunit des pièces parmi les plus mémorables du répertoire symphonique, interprétées majestueusement ici par le Toronto Symphony dirigé par Andrew Davis. De la saisissante «Chevauchée des Walkyries» de Wagner, en passant par la célèbre «Finlandia» de Sibelius et «Le carnaval romain» de Berlioz. Davis et compagnie ont su rendre justice à ces oeuvres classiques et renommées.

Divers artistes «More Hot Country Requests» CBS 44279.
C'et album-ramassis regroupe 16 grands succès récents du monde de la musique country qui ont su figurer aux dix premières positions de l'échelon du palmarès country: «A Friend In California» de Merle Haggard, «It'll Be Me» de Exile, «Living In The Promised Land» de Willie Nelson, «Doo Wah Days» de Mickey Gilley, etc. Un bon achat.

• Promotion du Canada

«Nous devons nous préparer à profiter de nouvelles possibilités» - Richard Stead

OTTAWA - Les exportateurs canadiens perdent des ventes en tenant le marché des États-Unis pour acquis, estime un expert en commercialisation d'Agriculture Canada qui étudie les échanges commerciaux avec les États-Unis.

«Les choses ont changé. Il est de plus en plus évident que le marché américain ne peut être considéré comme le simple prolongement du marché canadien, indique Richard Stead. L'accès spécial au marché d'exportation américain que nous offre le libre-échange ne diminue en rien la nécessité d'une planification soignée et d'efforts soutenus».

M. Stead, qui compte 12 ans d'expérience en commercialisation, a été nommé directeur adjoint de la Section du développement du marché américain du Ministère, il y a trois mois, afin d'aider à développer les possibilités d'échanges commerciaux avec nos voisins du Sud.

En 1986, quelque 32 % des exportations canadiennes de produits agricoles, soit une valeur de 2,7 milliards de dollars, sont allées vers les États-Unis.

L'Accord de libre-échange, selon M. Stead, a amené les experts en commercialisation à revoir leurs stratégies d'exportation.

«Les choses ont beaucoup changé l'an dernier avec la fin des négociations pour l'Accord de libre-échange, explique-t-il. Nous devons nous préparer à profiter des nouvelles possibilités qu'offrira un accès aux marchés plus assuré.»

Ainsi, M. Stead a mis en oeuvre une vaste stratégie d'échanges commerciaux par le truchement d'un groupe de travail fédéral. Le plan d'attaque élaboré a été présenté à un conseil fédéral-provincial de développement des marchés.

Le Programme d'expansion des exportations d'Agriculture Canada exige une étude approfondie du marché américain, une meilleure promotion des produits canadiens et l'apport d'idées novatrices, afin de stimuler les exportations.

On mesurera la réaction du secteur privé à la stratégie canadienne en évaluant d'abord

(suite à la page 15...)

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI

CBXFT Radio-Canada en Alberta

Assistant(e) à la production

Régie et Studio

La Société Radio Canada est à la recherche de personnes intéressées à poursuivre une carrière en production télévision. Nous avons un poste d'assitant(e) à la réalisation à mi-temps à combler. La formation nécessaire sera donnée sur place.

FONCTIONS:

Chargé(e) d'assister le réalisateur(trice) à la préparation et à la réalisation d'émissions de télévision. Travaille sur tous les aspects de la production d'une émission de télévision.

QUALIFICATIONS:

- Bonne connaissance de l'Alberta et de la communauté francophone.
- Diplome d'études secondaires et préférablement deux années d'université ou une formation spécialisée.
- Parfaite connaissance du français et de l'anglais.
- Créativité, imagination et disponibilité.

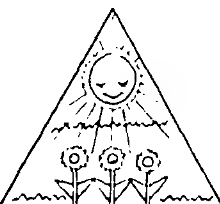
SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience de 28 687 $ à 33 541 $

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à la Société Radio-Canada à l'attention de M. Gilbert Alarie, et ce à l'adresse suivante:

Service des Ressources humaines
Société Radio-Canada
C.P. 555
Edmonton, Alberta
T5J 2P4



Radio-Canada
Alberta



Ecole BEAU MEADOW School
4322 - 44 Street — Beaumont, Alberta T0C 0H0
Telephone 929-2175

recherche des

Professeur(e)s d'immersion

Pour:	École Beau Meadow C.P. 480 4322 - 44 Street Beaumont (Alberta) T0C 0H0
Niveau:	Première année immersion
Attraction:	Beau petit village à six milles d'Edmonton
Contacter:	Anita Muller, directrice
Téléphone:	929-2175 (bureau)

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Conseiller(ère) en technologie industrielle
(Saskatoon, Saskatchewan)

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du Bureau du développement industriel a besoin d'un(e) conseiller(ère) en technologie en poste à Saskatchewan. Le(a) conseiller(ère) devra aider les petites et moyennes entreprises à identifier la technologie dont elles ont besoin, à y accéder et à l'utiliser; visiter les entreprises et les aider à résoudre leurs problèmes de fabrication et à améliorer la technologie de leurs opérations; les aider à accroître leur productivité et leur rentabilité; promouvoir les programmes d'aide industrielle du CNRC et d'autres ministères fédéraux et les rendre plus accessibles à l'industrie.

Les personnes intéressées devraient posséder un diplôme universitaire en sciences ou en génie avec au moins huit années d'expérience industrielle pertinente; d'excellentes capacités d'organisation et une très bonne connaissance de l'industrie canadienne. La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Traitement: Selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet au: **Gestionnaire, Bureau d'emploi, Conseil National de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Mentionner la référence IDO-87-19-FR.**

Canadä

Promotion...

(...suite de la page 14)

les différentes associations professionnelles.

«Nous sommes surtout intéressés à atteindre les associations de producteurs, ainsi que les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas beaucoup d'expérience sur le marché américain», explique M. Stead.

Quelques entreprises canadiennes ont déjà été encouragées à étudier les possibilités commerciales particulières.

En 1987, le commerce international d'exportation a généré 144 milliards de dollars pour le Canada, dont les trois quarts en provenance des États-Unis.

M. Stead est l'un des membres de l'équipe d'Agriculture Canada qui cherche à créer et à élargir les marchés à l'échelle mondiale.

Selon Jacques Pomerleau, directeur associé à la Division du développement des marchés internationaux, la bonne image dont jouit le Canada auprès de sa clientèle n'est pas suffisante.

«Nous avons besoin de promotion, de qualité et d'un suivi auprès des consommateurs», souligne-t-il.

La Division de la commercialisation - qui travaille de concert avec les Affaires extérieures et le secteur privé - devrait dépenser un million de dollars, cette année, à même son Fonds pour l'expansion des exportations, pour résoudre certains problèmes susceptibles de nuire à des ententes potentielles d'exportation.

La Division de la commercialisation a pour mandat d'améliorer l'image d'un produit à l'aide de colloques, de missions commerciales et de publications. Elle doit en outre s'assurer que les produits canadiens répondent aux normes en vigueur à l'étranger.

La Division travaille présentement à 40 projets en Amérique latine, en U.R.S.S., en Chine, en Corée, au Japon, en Afrique du Nord, au Pakistan, en Europe et en Inde.

Au Venezuela, entre autres, les efforts de la Divison ont été couronnés de succès. Acheteur de bovins plutôt tiède dans le passé, ce pays se classe maintenant au second rang des importateurs de bovins canadiens.

«Il nous faut rester vigilants. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de rester ici à ne rien faire et d'attendre que le monde vienne à nous», spécifie M. Pomerleau.

Le revenu tiré de l'exportation de produits agricoles représente près de la moitié du revenu agricole canadien et a généré près de neuf milliards de dollars en 1987.

C'est pourquoi, désireux d'attirer l'attention nationale sur l'importance du commerce d'exportation, le gouvernement fédéral a désigné le mois d'octobre «Mois du commerce d'exportation».

Carrières et professions

LA COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le(la) directeur(trice) général(e)

- devra participer à l'élaboration d'un plan d'action avec le Conseil d'administration et voir à accomplir les tâches qui en découleront;
- assurera une liaison au niveau administratif ainsi que la communication avec les co[illegible]antes provinciales;
- agira comme personne ressource pour le Conseil d'administration, les sous-comités et le personnel;
- appuyera le Conseil d'administration et le président dans leurs rôles de relations publiques;
- établira et entretiendra des liens avec les autres organismes nationaux;
- préparera le budget et sera responsable de la gestion financière;
- sera responsable de la gestion du per[illegible]onnel conformément aux politiques générales établies par le Conseil d'administration.

Conditions d'admissibilité:

- bonne connaissance de l'administration, la planification, la coordination et l'organisation;
- bonne connaissance de la situation des minorités francophones hors Québec;
- connaissance du système éducatif à travers le pays;
- de l'entregent et facilité de contact;
- connaissance du fonctionnement de l'appareil gouvernemental;
- excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite ainsi qu'une connaissance de la langue anglaise.

Lieu de travail: à déterminer

Entrée en fonction: le 1er décembre 1988

Salaire: à négocier

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 18 novembre à:**

Monsieu Raymond Poirier
Président
Commission nationale des parents francophones
1009 - 200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (MB)
R2H 0H7

L'A.C.F.A. régionale de Calgary

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire bilingue

Fonctions principales:
- réception, traitement de texte, tenue de livres, travail général de bureau

Qualités requises:
- cours reconnu de secrétariat et expérience
- très bonne connaissance de l'anglais et du français [illegible]
- connaissance du Word Perfect
- débrouillardise, initiative et autonomie

Entrée en fonction:
- aussitôt que possible

Coordinateur(trice) de l'Assemblée générale annuelle

Fonctions principales:
En consultation avec [illegible] traiter et [illegible] permettre [illegible]
- planifier [illegible]
- choisir et organiser [illegible]
- établir un budget [illegible]
- trouver et coordonner [illegible] bénévoles
- se charger de l'impression [illegible] de présentation et [illegible] de la salle

Qualités requises:
- avoir résidé en Alberta depuis au moins 6 mois et avoir le droit de travailler au Canada
- être capable de travailler avec et sans supervision
- être organisé, enthousiaste et capable de travailler en équipe
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais

Durée de l'emploi:
- 14 novembre 1988 au 3 mars 1989

Salaires:
- 7,00 $ de l'heure

Consultant(e) en ordinateurs

Fonctions principales:
- identifier, avec le personnel du bureau et les membres du conseil, les opérations qui permettront une utilisation maximale et efficace du système d'informatique de l'A.C.F.A.
- préparer un volume d'utilisation clair et concis
- former le personnel et les volontaires sur l'utilisation du système
- faire une recherche sur les prix du matériel requis pour compléter le système.

Qualités requises:
- avoir résidé en Alberta depuis au moins 6 mois et avoir le droit de travailler au Canada,
- être bien organisé, autonome et avoir de l'initiative
- avoir de la facilité à communiquer clairement son savoir oralement et par écrit,
- connaître à fond le Word Perfect, le ACCPAC et le Lotus.

Durée de l'emploi:
- 7 novembre 1988 au 3 mars 1989

Salaire:
- 7,00 $ de l'heure

Pour toutes ces offres d'emplois, veuillez adresser votre curriculum vitae à

Claire Dorion Chapman
A.C.F.A. régionale de Calgary
305, 902 - 11e Avenue S.O.
Calgary (Alberta)
T2R 0E7

À l'horaire de CBXFT
La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Samedi 05 novembre

11h00 **Les héros du samedi**
12h00 **La semaine parlementaire**
12h30 **À communiquer**
13h00 **Ciné-famille: Le retour de Heidi** (dern. de 3) Heidi retourne auprès de son grand père
15h00 **Univers des sports**
16h30 **Grand Air**
17h00 **La course des Amériques**
18h00 **Soirée du hockey:** Winnipeg à Montréal
20h30 **Impact**
21h25 **Samedi de rire.** Inv. Juliette Huot et Dominique Michel
22h25 **Le Téléjournal**
22h45 **Nouvelles du sport**
23h00 **Télé-Sélection: Christine** Mélodrame avec Romy Schneider et Alain Delon

Dimanche 06 novembre

13h00 **Rencontres**
13h30 **Football Canadien.** Hamilton à Toronto
14h00 **Film au téléciné**
14h20 **La grande visite**
15h00 **Aujourd'hui dimanche**
16h00 **La semaine verte**
17h00 **Second Regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h05 **Ce Soir: cette semaine**
18h30 **L'heure Disney: Les libérateurs.** (1re de 2) John [illegible] quere les traitements cruels que son oncle inflige à ses esclaves noirs.
19h30 **L'autobus du show-business.** Spectacle de Nana Mouskouri
20h30 **Les Beaux Dimanches: Ciné-festival:** Birdy
22h30 **Le Téléjournal**
22h50 **Nouvelles du sport**
23h10 **Ciné-club: Jeux interdits.** Durant l'exode de 1940, une orpheline parisienne est recueillie par une famille paysanne

Lundi 07 novembre

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Grand Air**
19h00 **Ma tante Alice.** Huguette est déprimée à la suite d'une déception
19h30 **Robert et Cie.** Virgil essaie de comprendre et d'aider Rachel
20h00 **Des dames de coeur.** C'est jour d'accouchement pour Véronique
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Jeremiah Johnson.** Un jeune soldat décide d'aller vivre la vie de trappeur dans les Rocheuses. Avec Robert Redford.

Mardi 08 novembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir magazine**
19h00 **Star d'un soir**
20h00 **L'héritage.** C'est l'anniversaire de Stéphanie et on lui prépare une fête dont elle se souviendra longtemps.
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Les crocs du diable.** Détenu dans un camp de travail pour ses idées politiques, un mathématicien s'évade.

Mercredi 09 novembre

17h00 **L'heure Disney.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Génies en herbe.** J. H. Picard d'Edmonton et Bishop Grandin de Calgary
19h00 **Laser 33-45**
20h00 **Jeunes loups des années folles.** (10e de 12) Chris persuade Jake de financer de nouvelles expériences.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Le voleur.** Drame psychologique avec Jean-Paul Belmondo et Geneviève Bujold.

Jeudi 10 novembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À première vue.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **L'autoroute électronique**
19h00 **Bonjour Docteur.** Robert est déchaîné, il prend Carole en otage.
19h30 **Comment ça va?**
20h00 **Napoléon et Joséphine.** (dern. de 3) Proclamé empereur en 1804, Napoléon consolide son pouvoir.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Ces garçons qui venaient du Brésil.** Un médecin nazi, réfugié au Brésil, a l'intention de recréer Hitler.

Vendredi 11 novembre

17h00 **Du tac au tac**
17h30 **À plein temps**
18h00 **Téléjournal**
18h10 **Film: Raymond Mason**
18h30 **Vidéo-club**
19h00 **Le temps d'une paix.** Rose-Anna téléphone à Joseph-Arthur pour lui annoncer la naissance du bébé.
19h30 **Les grands films: L'empire contre attaque.** Drame de science fiction. Le jeune Luke et la princesse Leia se sont joints à des rebelles en lutte contre l'empereur d'une lointaine galaxie.
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le point**
22h50 **À première vue**
23h25 **Cinéma: Sybil II** (dern. de 2) Sybil continue de se réfugier dans de multiples personnalités.



Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission), comme exemple: réunions hebdomadaire, mensuelle et annuelle, expositions culturelles, rencontres de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente devra nous être envoyée **au moins 15 jours avant** la date de l'événement prévu. L'heure de tombée est **le jeudi à 16 heures.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ vous l'histoire de Saint Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint Paul-Des Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenue!et à bientôt.

EDMONTON

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09 30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint Thomas d'Aquin. INTERESSEE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465 3618 ou CHRISTIANE au 466 5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'École Saint-Thomas d'Aquin.

Il y a une variété d'activités francophones. Y participez-vous?

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

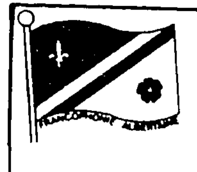
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin.** Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

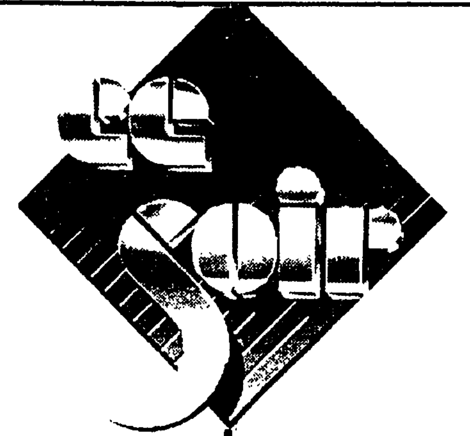
EDMONTON

CHERCHE GARDIENNE dans Bonnie Doon pour fille de 5 mois. Lundi au vendredi dès le 2 janvier 1989. Appeler le 475-5587.

(11 11)







AVIS

INDEMNISATIONS FISCALES DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

[illegible]

Peace River	le mercredi 7 décembre
Grande Prairie	le jeudi 8 décembre

[illegible]

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

[illegible]

HISTORIQUE

[illegible]

Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord
200, rue Kent 8e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

ATTRIBUTIONS ABBRÉGÉES

1. Le 29 avril 1988, le Ministre des Finances annonçait la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'examiner la convenance des critères servant à désigner les régions isolées et de soumettre ses recommandations à cet égard.

2. Le groupe de travail fera rapport au Ministre des Finances et sera composé d'un président à plein temps et de deux co-présidents, assistés d'un secrétariat et d'un budget de 2,8 $ millions.

3. Le mandat du groupe de travail sera:
   - d'examiner l'incidence des critères actuels sur les localités du Nord et des régions isolées du Canada
   - d'élaborer et de recommander des critères à réviser qui réduiront les anomalies et les iniquités, et
   - de recommander un mécanisme permanent de réexamen périodique des anomalies.

4. [illegible]

5. [illegible]

6. [illegible] 1989.

7. [illegible] 1989.

Service continu...

(...suite de la page 3)

demande de licence et le 30 novembre 1987, le CRTC accorda la licence, pour une durée de trois ans, à la Société Radio-Canada.

Toutefois le 27 janvier 1988, la ministre des Communications Flora MacDonald, écrivait au président de la Société Radio-Canada pour lui faire part, entre autres, de sa préoccupation en anglais, sans répondre en même temps aux besoins des francophones canadiens. À l'époque, le Conseil d'administration de la Société avait jugé que la taille restreinte du marché de la publicité et de la câblodistribution francophones rendait difficile, du point de vue économique, le lancement d'une chaîne d'information continue en français, 24 heures sur 24.

Aujourd'hui, M. Juneau annonce que les conclusions d'une étude de faisabilité démontrent qu'un service d'information en français peu être viable. La solution que la SRC proposera au CRTC lors du dépôt de la demande pour le service en français est relativement simple. La Société Radio-Canada demandera l'autorisation d'offrir les deux services pour environ 40 cents par mois par abonné du câble, soit le montant déjà autorisé pour le service anglais. On croit qu'ainsi, le service français aura suffisamment de fonds pour commencer à diffuser 18 mois après l'entrée en service du «All News» anglais.

Le service en français fera appel, tout comme le service anglais, à la participation des stations régionales de Radio-Canada et de ses affiliées pour alimenter le réseau en nouvelles.

Concrètement, cela veut dire que le travail des journalistes de Vancouver (CBAFT), Edmonton (CBXFT), Régina (CBKFT), Winnipeg (CBWFT) et Moncton (CBAFT) sera enfin reconnu à sa juste valeur, et que les nouvelles et les émissions d'affaires publiques produites dans les régions seront disponibles à l'échelle nationale. La nouvelle chaîne française fera aussi appel au secteur privé pour compléter sa programmation et, bien sûr, à la structure actuelle de collecte des nouvelles.

Vivra-t-on la même aventure qu'avec TV-5, alors que presque tous les câblodistributeurs hors Québec ont boudé cette nouvelle chaîne dès son lancement le 1er septembre dernier, sous prétexte qu'il en coûtait trop cher pour desservir une minorité d'abonnés francophones? Le directeur adjoint aux relations publiques à la Société Radio-Canada croit que non, puisque les câblos se verront offrir les deux chaînes pour le même prix. M. Guy Thériault ne croit pas non plus que les câblodistributeurs vont profiter du délai de 18 mois entre l'exploitation du service continu de nouvelles en anglais et du service en français, pour justifier après coup leur désintérêt face à la nouvelle chaîne française.

Dans une lettre en date du 17 octobre adressée au président de la SRC, Pierre Juneau, la Ministre des Communications dit «apprécier à sa juste valeur» la réponse fournie par la Société face aux préoccupations exprimées par le gouvernement en janvier dernier.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

Modifications à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest : LES PARTICIPANTS À PART ENTIÈRE

Voici le dernier de la série de trois articles consacrée aux modifications à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et à leur incidence sur les céréaliculteurs des Prairies.

C'est l'administration fédérale qui a modifié la Loi. Les agriculteurs qui participent actuellement au programme noteront certains changements importants et avantageux.

Les changements apportés sont positifs pour trois raisons : ils encouragent les céréaliculteurs à adhérer au programme, ils assainissent les assises financières du programme et ils ajoutent des cultures spéciales au programme.

La Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest a d'abord été promulguée pour protéger le revenu des céréaliculteurs de l'Ouest des écarts importants du marché. Depuis l'automne 1984, plus de 3,5 milliards de dollars ont été versés aux céréaliculteurs participants au programme.

On modifie actuellement la Loi pour que les producteurs puissent continuer à compter sur le programme en période difficile.

«Tous les agriculteurs profiteront de ces changements», a déclaré M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et oléagineux. Le programme offre aux agriculteurs de l'Ouest une meilleure stabilité et, grâce aux changements apportés, il continuera de leur venir en aide.»

Dans le but d'assainir les assises financières du programme, l'administration fédérale annonçait, en décembre dernier, son intention d'autoriser une réduction de dette de 750 millions de dollars du déficit du programme. La contribution de prélèvement de l'administration fédérale passera donc de 3 à 6 % pour la campagne 1987-1988. Les prélèvements à la production, pour leur part, passeront de 1 à 4 %, pour la campagne 1987-1988. Par ailleurs, le prélèvement additionnel pour les ventes de céréales en 1987-1988 sera soustrait de l'indemnité finale de stabilisation de chaque producteur.

La liste des cultures inscrites au programme a été élargie et comprend maintenant le triticale, les céréales mélangées, le tournesol, le carthame, le sarrasin, les pois, les lentilles, la féverole et l'alpiste des Canaries.

Des mesures ont également été prises pour encourager les non-participants à se joindre au programme et pour convaincre les participants conditionnels à continuer d'y adhérer. Il s'agit de faire disparaître l'amende imposée aux céréaliculteurs qui réintègrent le programme et d'accroître les bénéfices qui leur sont payés. La présence des participants à part entière aide grandement à la stabilité du programme.

Comme le programme a été remanié en profondeur, les participants actuels qui le désirent peuvent se retirer à compter du 1er août 1987. Ils n'ont qu'à faire parvenir à l'Administration un chèque certifié, égal à l'indemnité provisoire qui leur avait été versée en mai 1988, accompagné d'un avis signé.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Administration du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest

935-303, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3H5
(204) 983-3384

Professionnels

Mary T. Moreau, LL.B.
avocate
Frohlich, Irwin et Rand
423-1984
747, 10104, 103e Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8



DÉRY PIANO SERVICE
accordeurs de pianos
[illegible]

A & M BUSINESS SERVICES
offre ses services aux entreprises, organisations et individus



Analyses financières
Feuilles de paie
Préparation listes de courrier
Programmation ordinateur sur mesure
Projections budgétaires
Secrétariat
Tenue de livre complète

Armand Mercier
8741, 84e Avenue, Edmonton, tél.: 468-9406

Pour votre maison
un seul nom
Maryse Jobin



481-2950

À VOTRE SERVICE
Votre conseillère financière francophone de la rue Marie-Anne Gaboury (91e rue)

- Hypothèques
- Fonds d'investissements
- Certificats de placement garanti
- Régime enregistré d'épargne-retraite
- Régime enregistré d'épargne éducation
- Bénéfices de groupe
- Assurance-vie et invalidité
- Rentes



9109 - 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z4
469-0320 / 468-1658



MADELEINE MERCIER

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

Cartes d'affaires

ESPACE À LOUER

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230, 142e rue
Edmonton (Alberta) T5N 3Y6
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
R.D. Benoiton, B. Comm., R.P.A.
Edmonton Alta #202,8815,92e rue T6C 4J4 Tél 469 9694
Grande Prairie #400, 9835 101e ave Tél 539 4110
Dawson Creek, 1405,102e ave Tél 782 2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 3R8 Tél.: 420-6850

«Cadrin Denture Clinic»
Bernard Cadrin
Édifice G.B., 9562, 82e avenue
Edmonton (Alberta) - T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tel 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza,
8217, 112e Rue
Edmonton (Alberta)
T6G 2L9

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225, 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4
422-2912

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e ave & 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
TÉL.: 488-4881
CROSSTOWN

• *Les Canadiens se souviennent*

Comment la guerre a changé le Canada

OTTAWA - Toute guerre, bien entendu, est chose horrible - des pays sont détruits, ainsi que la population qui y vit. Personne n'est au courant de ce fait plus que les anciens combattants de guerre, et ainsi personne était plus heureux lorsque les guerres ont fini que les milliers de Canadiens qui y ont combattu.

Mais vers quelle sorte de pays sont-ils retournés? C'est une des ironies de la Deuxième Guerre mondiale que les hommes et femmes qui sont retournés ont trouvés qu'ils avaient transformé leur pays, même s'ils en avaient été éloignés.

Considérez quelques-unes des choses qui sont arrivées lorsqu'ils étaient en service militaire outre-mer. Le Canada était allé en guerre comme producteur de matières premières et produits agricoles, et a fini la guerre comme une des plus grandes nations productrices. Elle avait commencé la guerre comme pays à population largement rurale et à la fin de la guerre, l'urbanisation avait fait de grands pas. Ces villes avaient poussé comme des champignons.

Autre chose sont arrivées. Lorsque le Japon a envahi les plantations de caoutchoux de l'Asie, le Canada a promis de produire du caoutchouc synthétique. À la fin de la guerre, 10 usines étaient en opération et les Canadiens produisaient 15 sortes de caoutchouc. C'était la même sorte d'histoire pour l'industrie de manufacture de véhicules et ainsi pour plusieurs autres choses.

Pour les anciens combattants du Canada, le retour à la maison doit leur avoir semblé un peu comme Rip Van Winkle s'est senti après son long sommeil: c'était toujours le même pays, mais il avait été transformé.

Mais même s'il y avait de l'inquiétude quant à la sorte de pays vers lequel ils retournaient, c'était impossible de camoufler la joie qu'ils ont ressenti lorsque la guerre a pris fin en Europe. Les Canadiens ont célébré d'un bout à l'autre du pays et en Europe, peut-être qu'un soldat du régiment Westminster de Colombie-Britannique avec la meilleure description. Il était en train de se faire la barbe le Jour-VE lorsqu'il vit son image dans le miroir. «Garçon», il s'écria, «Comme je suis heureux de te voir».

Les changements vers lesquels les anciens combattants sont retournés ne les ont pas arrêtés -- ou les Canadiens -- de se souvenir des 114 000 morts en temps de guerre de notre pays. Et c'est une chose qui n'a pas changé dans les 42 années depuis la fin de la guerre. La campagne du coquelicot de la Légion remporte autant de succès qu'en 1945. Les Canadiens se souviennent.

